



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**LYCEE POLYVALENT JULES FIL**

**Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie**

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni le 04/07/2023

heure de début de séance : 17h40

heure de fin de séance : 18h55

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Jean-Louis BECKER	PROVISEUR
Secrétaire de séance	David DENJEAN	Représentant enseignant

Nombre de membres présents : 20

Quorum : 16

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 17/04/2022

est approuvé  [X]

est refusé  [ ]

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	AFFAIRES FINANCIERES	3	
II			
III			
IV			
V	CONVENTIONS	1	
VI	STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES	3	
VII			
VIII	VIE SCOLAIRE/PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS	3	
IX			
X	ASSOCIATION SPORTIVE	2	
XI			
	TOTAL	12	

le Vendredi 7 juillet 2023

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
  <b>Jean-Louis BECKER</b>	  <b>David DENJEAN</b>



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**LYCEE POLYVALENT JULES FIL**  
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie  
Boulevard Joliot-Curie  
CS50076  
11890 Carcassonne Cedex

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 4 juillet 2023  
sous la présidence de : Monsieur Jean-Louis BECKER

	Présents	Absents	Excusés
<b>REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION</b>			
- Chef d'établissement : M. BECKER Jean-Louis	X		
- Adjoint : Mme BONAFOS-DENUX Céline	X		
- Gestionnaire : M. ARNAL Joël	X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme PASCAL Françoise			X
- D.D.F.P.T. : M. MARESCAL Laurent	X		
<b>PERSONNALITES</b>			
- de la collectivité de rattachement : M. ANDRIEU Philippe M. COSTE Alain	X		
- de la commune siège et éventuellement groupe de communes	1 – Mme BARDOU Magali X		
- qualifiées	2 – Mme RIVEL Tamara M. TIBERTI Christian	X	X
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>			
<i>- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation</i>			
1 – Mme VIALANEIX Myriam	X		
2 – Mme DAIDE Nathalie, suppléante	X		
3 – M. SOULIE Michel	X		
4 - M. GHAOUTI Anthony	X		
5 – Mme CORRADIN Dominique, suppléante	X		
6 – M. DENJEAN David	X		
7 – M. DAYET Mathieu	X		
<i>- au titre des personnels A.T.O.S.S. :</i>			
1 – M. BATIGNE Frédéric	X		
2 – M. BRIARD Jean-Marie	X		
3 – M. SQUILBIN Luc	X		
<b>REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES</b>			
-parents	1 – Mme ROLLAND Sandrine X		
	2 – Mme POCHODAJ Valérie X		
	3 - Mme PEYRAUD Sabrina X		
	4 – Mme CANAL Isabelle		X
	5 – Mme MARTINEZ Véronique	X	
- élèves	1 – Mme HUET Rose-Gabrielle	X	
	2 – M. JACQUES Adam X		
	3 – Mme VILLE-HERICHER Marylou	X	
	4 - Mme ALAUX Camille	X	
	5 – M. MARTINEZ Xavier		X



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

## CHAPITRE et NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

---

### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 04/07/2023

- N° de séance : 7

---

Chapitre : I

Nature : AFFAIRES FINANCIERES

---

Le précédent compte rendu du dernier conseil d'administration est approuvé à l'unanimité.

Concernant l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Proviseur annonce la suppression du débat sur les IMP qui est reporté à la rentrée prochaine ainsi que le bilan de l'UNSS (car intégré dans le rapport d'activité annuel).

#### **I – RENOUELEMENT ET RECRUTEMENT DES ASSISTANTS D'EDUCATION :**

M. Becker, proviseur, signale que M. Laporte, IA-DASEN, a octroyé 15 Equivalent Temps Pleins pour la rentrée 2023 (dotation identique à 2022/2023). A ce jour, il a été signé 13 CDD et 2 CDI. Il rappelle la possibilité d'obtenir un CDI après 6 ans d'ancienneté même dans plusieurs établissements. L'établissement émet un avis sur cette CDIisation mais c'est le rectorat qui prend la décision finale.

- Une représentante enseignante demande d'avoir de la visibilité sur l'attribution de ces CDI
- Les CDI sont attribués à Jarrillot Séverine et Ahcini Najat

Vote :

<b>Votants</b>	<b>19</b>	<b>Pour</b>	<b>19</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

**Le Conseil autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public (assistant d'éducation : AED) pour 13 ETP en CDD (pour information : dotation supplémentaire de 2 AED en CDI).**

## II – CREDITS GLOBALISES 2023

CA du 04/07/2023



### Répartition des crédits globalisés pour 2023

reliquat 2022	306,86 €
+ Dotation 2023	10 350,00 € (contre 9 500 € en 2022 soit + 9 %)
= Total disponible	10 656,86 €

Service	Domaine	Activité	dépense	Répartition proposée	saisie DBM : réalisés
AP	CULTUR	13EAC	projets pédagogiques	0,00 €	0,00
AP	LOGIST	13COR	carnets de correspondance	3 800,00 €	0,00
AP	LOGIST	13REP	droits de reprographie	2 724,48 €	-47,52
AP	LOGIST	13STA	stages en entreprises	1 631,27 €	-1 068,73
VE	CITOYE	16ESC	éducation à la santé et citoyenneté	1 402,55 €	402,55
VE	CITOYE	16FVL	fonds de vie lycéenne	1 098,56 €	648,56
<b>TOTAL</b>				<b>10 656,86 €</b>	<b>4 222,00</b>
					0,00

Vote :	<b>Votants</b>	<b>19</b>	<b>Pour</b>	<b>19</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
--------	----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

Le Conseil approuve la répartition des crédits globalisés pour 2023.

### **III - SORTIES D'INVENTAIRE**

L'arrivée prochaine du nouveau logiciel comptable OPALE nécessite de mettre à jour l'inventaire total. Annexe : voir site Lycée Jules Fil.

**Le Conseil autorise les sorties d'inventaire proposées pour un montant total de 1 184 846,38 €.**

**Vote :**

<b>Votants</b>	<b>19</b>	<b>Pour</b>	<b>19</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

### **IV - DBM**

La dotation de fonctionnement complémentaire octroyée par la Région pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie est de 41 237 euros pour les 6 premiers mois de fonctionnement. Annexes 2 et 3 : voir site Lycée Jules fil.

**Le Conseil approuve la décision budgétaire modificative (DBM) pour vote n°5 d'un montant de 41 237 € (dotation de fonctionnement complémentaire).**

**Vote :**

<b>Votants</b>	<b>19</b>	<b>Pour</b>	<b>19</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

### **V – LOGEMENTS DE FONCTION 2023/2024**

M. Becker, proviseur, présente la structure : 12 logements de fonction au lycée.  
Mme MAANANE, nouvelle proviseure adjointe, a de droit accès à un logement.  
A la rentrée, 10 appartements seront occupés et 2 resteront vacants. (ANNEXE I).

**AVIS DU CA :** Le Conseil approuve l'attribution des logements de fonction pour 2023-2024.

**Vote :**

<b>Votants</b>	<b>19</b>	<b>Pour</b>	<b>19</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

CHAPITRE

et

NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

---

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 04/07/2023

- *N° de séance* : 7

---

Chapitre : V

Nature : CONVENTIONS

---

### **Restauration provisoire du lycée Charles Cros pour l'année scolaire 2023/2024**

La région demande au lycée Jules Fil de fournir les repas au lycée Charles Cros en liaison froide. Un ETP sera mis à la disposition de la cuisine de Jules Fil. Les repas seront livrés à J+1 à J+3. Les repas seront facturés par Jules Fil à Charles Cros sur le même tarif que Jules Fil. La quantité de repas fournie sera entre 250 et 300 par jour. (ANNEXE II).

**Vote : Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de mise en œuvre d'une fourniture de repas en liaison froide entre les lycées Jules Fil et Charles Cros à Carcassonne.**

Vote :

<b>Votants</b>	<b>19</b>	<b>Pour</b>	<b>19</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL  
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie  
Boulevard Joliot-Curie  
CS50076  
11890 Carcassonne Cedex

## CHAPITRE et NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

---

### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 04/07/2023

- *N° de séance* : 7

---

Chapitre : VI

Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

---

#### I – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES (ANNEXE III) :

M. Becker, proviseur, note 39 BTS démissionnaires (dont 1/3 de la classe SN) même en 2<sup>nd</sup> année proche de l'examen pour des raisons diverses. Il note aussi 47 démissions à la SEP. La concurrence de l'apprentissage, la mission locale peuvent en partie expliquer ce phénomène. La volatilité des élèves est élevée.

8 conseils de disciplines ont été effectués en baisse par rapport à l'année précédente. Mme Ruffié, proviseure adjointe signale que cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de problèmes mais qu'ils sont réglés de manières différentes. M. Becker, proviseur, signale que s'il doit faire d'autres conseils de discipline, il le fera.

M. Becker, proviseur, annonce la liste des activités (annexe).

Il signale que 27 élèves hors secteur ont demandé le lycée Jules Fil sans pouvoir l'obtenir signe de notre attractivité.

Il note une forte activité à l'infirmerie avec 3480 visites. M. Squilbin, infirmier, note que l'aide de l'infirmière remplaçante a été très bénéfique et sera reconduite pour la prochaine année scolaire.

Mme Bolze, infirmière, a suivi une formation d'infirmière en pratique avancée (IPA) lui permettant une intervention sur les élèves beaucoup plus pointue.

Le CDI : Travail important sur le compte instagram du lycée qui permet une visibilité du lycée.

Le CDI est en cours de rénovation.

Mise en place du pass culture via le logiciel ADAGE qui financera une partie des sorties culturelles sans toutefois couvrir les frais de déplacement.

Félicitation pour les équipes engagées aux championnats de France d'échec

Le succès du programme Erasmus est souligné avec notamment la concrétisation des stages à l'étranger pour des élèves du lycée.

Une piste de développement d'échange avec la Finlande est en cours de construction.

**Vote :**

<b>Votants</b>	<b>20</b>	<b>Pour</b>	<b>20</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

**Le Conseil approuve le rapport annuel 2022-2023 sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement.**

## **II - PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2026 (ANNEXE IV)**

Le projet d'établissement est arrivé à son terme sur le plan de la rédaction. M.Becker, proviseur, signale que tout ce qui est écrit est réalisable. Il remercie les coordonnateurs qui ont mené ce projet.

Des commentaires sur le projet d'établissement sont faits par une représentante enseignante :  
Commentaires sur le projet d'établissement

### **Page 8 :**

**(...) laisser les classes dans la même salle dans la mesure du possible avec un espace/une salle de travail/repos pour les secondes, un pour les premières, un pour les terminales. Effet bénéfique : diminution des retards des élèves.**

**Associer les classes à une salle en seconde.**

1er commentaire : concernant la proposition de laisser les classes dans la même salle pour les classes de 2nde GT, 1ère et Terminale GT, comme certaines disciplines nécessitent des salles équipées de matériel spécifique (enceintes et dictionnaires en langues, salles de TP en Physique-Chimie et SVT, cartes en histoire-géo, salle des ateliers pour série STI2D...), au final, il n'y aurait que quelques disciplines (et donc heures de cours) pour lesquelles les classes ne « bougeraient » pas. Ces disciplines peuvent être identifiées au nombre de 3 : français, philosophie et mathématiques ! Les classes bougeraient donc TOUT le temps sauf pour ces heures de cours... Quel est alors le bénéfice ?

2ème commentaire : « diminution des retards des élèves »... Peut-on parler alors de ce qui se passera pour le prof de math/français/philosophie qui devra changer de salles à chaque heure de cours ?? Rappelons que nous avons du matériel à installer pour nos séances (ordinateur, connexion ENT/pronote, vidéoprojecteur, manuels...), en conséquence, ce nomadisme créera des retards conséquents chez les enseignants concernés, bien plus important que les « retards » des élèves.

3ème commentaire : pour les professeurs poussés au nomadisme, cela créera une difficulté aussi au niveau de la « discipline » puisqu'ils arriveront « chez les élèves » et ce ne sont pas les professeurs qui accueilleront les élèves.

4ème commentaire : aux interclasses, les élèves seront donc laissés seuls dans les salles... quid du matériel de ces classes et de la sécurité des élèves sur ces interclasses ? De plus, si les salles choisies sont à l'étage, cela peut créer encore plus de situations sensibles. Cela avait été évoqué en période de covid, mais vite abandonné pour des raisons de sécurité.

### **Journée d'intégration pour les classes de seconde à la Cavayère**

Commentaire : cette journée d'intégration a existé, il y a peu et la majorité des enseignants de seconde n'y trouvait pas « leur compte » et c'est pour cette raison qu'elle n'avait plus été reconduite (en 2nde GT). Pourquoi refaire cette proposition ? Des projets sont déjà menés par les PP de seconde pour réfléchir à l'accueil des élèves : ils ne sont semble-t-il pas à l'origine de cette proposition.

### **page 14 :**

Professeur associé (PP adjoint) (...)

Commentaire : quel est alors le rôle du professeur principal dans la construction du projet de l'élève ? N'est-ce pas contradictoire avec les missions du PP ? Les élèves ne seront-ils pas perdus si on multiplie les interlocuteurs pour la construction du projet ?

**page 21 :**

**Mettre en place un lien, une continuité pédagogique (par visio...) pour les élèves absents et volontaires.**

Commentaire : serait-il possible de supprimer l'expression « par visio ». En effet, de nombreux problèmes « réglementaires » de droit à l'image et autres problèmes liés aux visios (cf ce qui s'est passé durant la période du Covid) découlent de cette modalité... La priorité est d'abord d'identifier les élèves qui seront absents « pour une durée assez longue » pour qu'un suivi soit mis en place de manière adaptée à la situation. (modalités définies par le PP et l'équipe pédagogique en associant peut-être aussi des élèves de la classe).

**page 22 :**

**prendre une heure pour aider les élèves de seconde à la première connexion à l'ENT**

Commentaire : est-ce bien un besoin ? L'ENT est désormais accessible dans les collèges et les écoles du département. Nos élèves sont donc familiarisés avec cet outil depuis de nombreuses années. Y consacrer un moment pour réactiver les « connaissances » mais la durée d'une heure peut sembler excessive (les prochaines générations auront pris l'habitude de s'y connecter dès l'école primaire !)

**page 28 :**

Faux plafond au deuxième et au quatrième étages pour la qualité acoustique et traitement phonique.

Commentaire : pourquoi les salles des autres étages ne sont pas proposés (et des deux bâtiments) ? Elles ne bénéficient pas non plus de faux plafond et l'acoustique y est très mauvaise !

M. Becker, proviseur, signale que le projet d'établissement donne le cadre général qui détermine la politique pédagogique et éducative mise en œuvre pour trois ans au lycée polyvalent. Si certaines propositions ne sont pas techniquement réalisables, elles seront abandonnées. Il note que ce sont surtout des micro actions qui entraîneront des macro changements.

Le CA acte des réserves sur certains points du projet à ajuster.

**Vote :**

<b>Votants</b>	<b>20</b>	<b>Pour</b>	<b>20</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

**Le Conseil approuve le projet d'établissement 2023-2026.**



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**LYCEE POLYVALENT JULES FIL**

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie  
Boulevard Joliot-Curie  
CS50076  
11890 Carcassonne Cedex

## CHAPITRE et NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

---

### PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 04/07/2023

- N° de séance : 7

---

Chapitre : VIII

Nature : VIE SCOLAIRE / PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS

---

### Projets éducatifs et culturels 2023-2024

M. Arnal, gestionnaire, souligne que le montant total des projets présentés est supérieur aux crédits ouverts dans le budget. Si nécessaire, il sera possible de puiser dans les fonds de réserve.

	Professeur	Intitulé du projet	Budget Lycée	pass culture	
1	Adam-Havé	Fête de la science	400,00	X	Consommables
2	Adam-Havé	Festival Sud des sciences	802,00	X	Visite cité de l'Espace + ateliers
3	Auperin	Labomaths	260,00	X	
4	Aymerich	Semaine des maths	300,00	X	Consommables et bus partagé avec autre EPLE
5	David	Defi Babelio	0,00	X	
6	David - Lacaze	Club Design Thinking	800,00	X	Consommables, mobiliers...
7	Duclos	Collège au cinéma	216,00	X	3 séances à 2,50€ pour 48 élèves de 3PM (la moitié serait prise en charge par le Conseil Général)
8	Falcou	Carrières de lumière et Pont du gard	1 440,00	375	A voir si nous trouvons un moyen de transport moins cher

9	Falcou	Halle de la machine	150,00	Montant de la visite à déterminer	Train Carcassonne-Toulouse (en attente du devis)
10	Ferrero - Faussié	Concours Débats citoyens académique	570,00	X	Montant du transport qui peut être moins cher si partagé entre plusieurs établissements
11	Ferrero - Faussié	Concours Débats citoyens départemental	630,00	X	30€ bus de ville + 600€ t-shirts et consommables
12	Gasparotto	Découverte des métiers de l'aéronautique	1 646,00	en attente du musée aeroscopia mais OK normalement	800€ de Bus + 846€ visites sans doute prises en charge par pass culture
13	Gasparotto	Concours Robocup	150,00	X	véhicules lycée ou train jusqu'à Sète
14	Gasparotto	Journée de cohésion et d'intégration BTS CPI	200,00	X	Activités à la Cavayère
15	Jacquet - Salvagnac	Journée de cohésion 2ASSP	560,00	X	80€ Bus de ville + activité accrobranche mais prix public affiché en attendant le devis donc coût final moins élevé
16	Labene	Initiation au nautisme	1 256,00	X	Activités voile + transport
17	Massane	Char à voile et course d'orientation	1 600,00	X	800€ bus + 800€ activités sportives
18	Nantier	Les dessins voyageurs	0,00	507,36	Ateliers avec Laëtitia Grün, intervenante
19	Nantier	Concours Bulles au carré	130,00	X	Consommables
20	Nantier	Concours de la BD scolaire	130,00	X	Consommables
21	Nantier	Quatre mains s'accordent, et la présentation entre en jeu	300,00	X	Consommables, bus financé par le MRAC
22	Nantier	Festival des photographies: fiction documentaire	150,00	X	Consommables
23	Roy	Oradour-sur-Glane et Futuroscope	1 500,00	Visite Oradour mais montant inconnu pour l'instant	300€ environ par personne incluant le transport et l'hébergement en pension complète dans un hôtel du futuroscope + billets 2 jours parc. Voyage du 29/03 au 31/03/2024 (en attente du devis bus)
24	Roy	Maquis de Trassanel	80,00	X	transport jusqu'à Trassanel avec Couchouron
25	Roy	Intervention du Colonel Collin sur les monuments aux morts	0,00	X	
26	Roy - Mazausic	Expo Méga Feux au Quai des Savoirs	150,00	Montant à déterminer	Train Carcassonne-Toulouse (en attente du devis)
27	Séjalon	Festivale de poésie et Slam	0,00	X	Avec le lycée Charlemagne et nos 3eme PM
28	Séjalon	Classe flexible	150,00	X	Consommables
29	Zoppi	Lycéens et apprentis au cinéma	0,00	1125	3 séances à 3€ pour 125 élèves de 2nde pro
		<b>TOTAL :</b>	<b>13 570,00</b>	<b>2 007,36</b>	

**Vote :**

<b>Votants</b>	<b>20</b>	<b>Pour</b>	<b>20</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

**Le Conseil autorise la réalisation des projets éducatifs et culturels 2023-2024.**

### **CHS (voir compte rendu : Annexe V)**

L'installation de faux plafond sur 5 salles du 4eme étage a été faite. Ce travail sera poursuivi.

### **Espace de repos pour les personnels**

2 salles à coté de la DS1 et DS2 seront aménagées pour recevoir des personnes en quête de repos. Cette salle devrait ensuite se situer à la place de l'actuelle permanence quand les travaux de la vie scolaire auront été faits.

### **Travaux durant l'été**

- Rénovation du CDI (dalles de faux plafond, éclairage, peintures murs, sols)
- Démolition de la dalle en béton dans les WC des étages Externat.
- Aménagement de voies de circulation pour les pompiers côté nord de chaque bâtiment (Externat et Internat).
- Des travaux sur le réseau de chauffage des Ateliers seront réalisés après les vacances d'été : remplacement d'aérothermes pour un montant de plus de 110 000 euros HT.



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

CHAPITRE

et

NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

## PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 04/07/2023

- N° de séance : 7

Chapitre : X

Nature : ASSOCIATION SPORTIVE

### I – BILAN FINANCIER 2023/2024 :

## BILAN FINANCIER AS Jules Fil au 14 juin 2023

DEPENSES au 14 juin 2023		RECETTES au 14 juin 2023	
<b>AFFILIATION UNSS</b>	<b>80,00</b>	<b>En Caisse CCP le 1er septembre 2022</b>	
Forfait Licences	2169,15	après complément aide carte région et unss 4435,02	
<b>FRAIS Banque Postale ADISPO</b>	<b>152,16</b>	<b>COTISATIONS</b>	<b>1175,00</b>
<b>ASSURANCE MAIF</b>	<b>94,98</b>	chèques rentrée (soutien AS 7euros)	0,00
<b>MUTUALISATION Déplacement depart.</b>	<b>100,00</b>	116 licences à 10 €	1160,00
<u>Complément à venir env 300 euros</u>		3 licences tarif réduit	15,00
<b>LOC VEHICULES ; Bus, Minibus, train</b>	<b>1218,40</b>	<b>AIDE CARTE REGION</b>	<b>990,00</b>
1 minibus Renault rent	68,40	Aide 2022- 2023 (66 x15 euros)	990,00
Transports Bus couchouron	600,00	<u>Aide à venir 180 euros</u>	
Transports Bus Vidal	550,00	<b>Aide DR UNSS déplacements acad et +</b>	<b>812,98</b>
<b>CARBURANT + Péages</b>	<b>375,85</b>		82,95
Péages 11,2+30,4+23,4+32+31,1+11,8	139,90		223,73
			124,80
			234,00

Gazole 20,08+28,95+27,03+70,12+64,73+25,04	235,95		50,00
			97,50
<b>Location VTT pour AS plein air</b> 45+96	<b>141,00</b>		
Location Installation Padel	120,00		
<b>ACHAT DE MATERIEL</b>	<b>341,85</b>		
petit matériel 24+18+8,07	50,07		
Maillots élèves HAND et raid (207,78+31,2+52,8)	291,78		
<b>ENGAGEMENT COMPETITION</b>	<b>1112,00</b>		
Raid blanc	320,00		
Jeux nationaux Arcachon	792,00		
SEJOUR SKI	0		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5905,39</b>		
		<b>PARTICIPATION Familles COMPET</b>	<b>430,00</b>
		Raid Blanc 2 équipes	80,00
		Jeux nationaux des lycées Arcachon	350,00
		<b>SUBVENTION MDL Lycée jules Fil</b>	<b><u>à venir</u></b>
		Jeux Nationaux Arcachon (3 équipes)	
		<i>recettes année en cours</i>	<b>3407,98</b>
		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7843,00</b>

<b>RESULTAT au 14 juin 2023</b>	
<b>RECETTES - DEPENSES ( compte CCP)</b>	<b>1937,61</b>

et livret A 3445,7 euros dont 46,74 euros d'intérêt

Une motion est déposée par les représentants du personnel au titre du SNES-FSU, CGT et sympathisants (annexe V).

M. Becker remercie tout le personnel du lycée pour cette année scolaire. Il mentionne les départs de Mme Bonafos et de M. Marescal.

# ANNEXE I

ELEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT							ELEMENTS RELATIFS A L'OCCUPANT				
N° Logement	Type logement (Apt. Ou villa)	Adresse logement	Catégorie logement (F)	Superficie	Fonction attribuée au logement	Nom de l'occupant	Fonction de l'occupant	Date d'entrée dans les lieux	Occupation (NAS ou COP)		
1	Apt.	Bât externat etage 4	F3	70	Gestionnaire	M. ARNAL	Gestionnaire	01/09/2014	NAS		
2	Apt.	Bât externat etage 4	F3	70	Provisseur adjoint	Mme MAANANE	Provisseure adjointe	01/09/2023	NAS		
3	Apt.	Bât externat etage 3	F2	58	Provisseur	M. BECKER	Provisseur	01/12/2018	NAS		
4	Apt.	Bât externat etage 3	F4	80	Provisseur adjoint	Mme RUFFIÉ	Provisseure adjointe	01/09/2020	NAS		
5	Apt.	Bât externat etage 2	F5	141	ATTEE Maintenance	VACANT			NAS		
6	Apt.	Bât externat etage 1	F2	59	Personnel intendance	VACANT			NAS		
7	Apt.	Internat 1er étage	F3	70	Personnel infirmier	Mme BOLZE	Infirmière	01/09/2020	NAS		
8	Apt.	Internat 1er étage	F4	82	ATTEE Encadrement	M. VIERO	Responsable maintenance et service général	01/07/2014	NAS		
9	Apt.	Internat 1er étage	F4	85	Personnel infirmier	M. SQUILBIN	Infirmier	01/09/2017	NAS		
10	Apt.	internat 2ème étage	F4	82	CPE	M. VOIRY	CPE	01/09/2016	NAS		
11	Apt.	internat 2ème étage	F3	70	CPE	Mme PASCAL	CPE	01/09/2000	NAS		
12	villa	Loge	F4	89	ATTEE Agent d'accueil	Mme PORTES	Agent d'accueil	01/09/2020	NAS		

# ANNEXE II



## **CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE D'UNE FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE ENTRE LES LYCEES JULES FIL ET CHARLES CROS A CARCASSONNE**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'ETABLISSEMENT Lycée Jules FIL

Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL)

Boulevard Joliot Curie, BP 57, 11021 Carcassonne cedex,

Représenté par son chef d'établissement, dûment habilité(e) à l'effet des présentes par décision du Conseil d'Administration en date du .....

Ci-après désigné « **cuisine centrale** »

**ET**

L'ETABLISSEMENT Lycée Charles CROS

Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL)

1 rue Michel Verges, BP 1055, 11870 Carcassonne Cedex 9,

Représenté par son chef d'établissement, dûment habilité(e) à l'effet des présentes par décision du Conseil d'Administration en date du .....

Ci-après désigné « **cuisine satellite** »

**ET**

LA REGION OCCITANIE

**Collectivité territoriale de rattachement des établissements**

**Ayant son siège, 22, boulevard du Maréchal Juin, 31406 TOULOUSE Cedex 9,**

**Représentée par sa Présidente, Madame Carole DELGA, dûment habilitée à l'effet des présentes par délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional en date du**

.....

Ci-après désigné « **la Région** »

**Il est convenu ce qui suit :**

### **PREAMBULE :**

**Un établissement confronté à une incapacité transitoire ou pérenne de confectionner des repas pour l'hébergement de ses élèves peut conventionner avec un autre établissement pour cette prestation, dans un souci constant de mutualisation des moyens et de qualité du service rendu à l'utilisateur. En sa qualité de collectivité territoriale de rattachement des deux établissements concernés, la Région est cosignataire de ce type de convention.**

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

En raison de travaux de restructuration de la restauration au sein du lycée Charles CROS, il est décidé de mettre en place une fourniture de repas, en liaison froide, entre les lycées Jules FIL et Charles CROS afin de permettre la fourniture de repas aux élèves et commensaux du lycée Charles CROS.

La présente convention est destinée à régler les modalités de cette fourniture de repas entre ces deux établissements.

Le lycée Jules FIL fournira environ 250 repas complets le midi et 80 repas le soir à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT CUISINE CENTRALE

L'établissement « cuisine centrale » organise la confection des repas dans les mêmes conditions de sécurité, de salubrité et d'hygiène que celles suivies pour son établissement (PMS). Il s'engage à respecter le GEMRCN pour les quantités à fournir, à minima (les quantités pouvant être plus importantes).

**L'établissement « cuisine centrale » s'engage à respecter les obligations réglementaires en vigueur relative à la restauration collective (équilibre nutritionnel suivant l'arrêté du 30/09/2011, approvisionnement de qualité, lutte contre le gaspillage alimentaire...).**

Il s'engage à confectionner les repas commandés par l'établissement « cuisine satellite », par le biais d'une liaison froide à quai, du lundi midi au vendredi midi pour les déjeuners et repas du soir.

Les repas sont produits conformément au calendrier scolaire les lundis à J-3, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis à J-1, pour les repas de midi et du soir dans les conditions d'hygiène réglementaires et telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

<b>Jour de production</b>	<b>Jour de livraison</b>	<b>Jour de consommation</b>
Vendredi	Lundi matin	Lundi
Lundi	Mardi matin	Mardi
Mardi	Mercredi matin	Mercredi
Mercredi	Jeudi matin	Jeudi
Jeudi	Vendredi matin	Vendredi

Pour les repas au retour des vacances ou d'un week-end prolongé, le lycée Charles Cros se chargera de la production en utilisant son stock tampon.

**Les menus livrés sont identiques à ceux du lycée Jules Fil.**

Les menus seront établis sur un cycle de 4, voire 7 semaines et seront communiqués à la cuisine satellite au plus tard 4 semaines précédant le jour de consommation.

Les repas livrés seront conformes au menu, tout changement restera exceptionnel et fera l'objet d'une alerte auprès du lycée satellite.

La cuisine centrale est soumise à l'obtention d'un agrément sanitaire. La cuisine centrale certifiée avoir demandé aux services de l'Etat (DDCSPP) cet agrément sanitaire et avoir obtenu l'agrément.

## ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT CUISINE SATELLITE

L'établissement « cuisine satellite » s'engage à indiquer à l'établissement « cuisine centrale » au plus tard 15 jours à l'avance (semaine N-2) le nombre de repas commandés (midi et soir) pour la semaine N, avec une possibilité de réajustement 2 à 3 jours avant la livraison. Ce réajustement ne devra pas excéder la fourchette de plus ou moins 10 %.

Cet engagement sera formalisé par un écrit (mail) entre responsables de restauration avec copie systématique des gestionnaires des établissements.

Les baisses de fréquentation, ponctuelles et prévisibles (exemple : voyage scolaire), devront être communiquées au moins 1 semaine à l'avance.

L'établissement « cuisine satellite » s'engage à régler les factures de repas émises par l'établissement « cuisine centrale » dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture. Devra être joint à la facture un récapitulatif des repas commandés par la cuisine satellite.

#### ARTICLE 4 : MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

L'établissement « cuisine satellite » s'engage à mettre à disposition de l'établissement « cuisine centrale » 1 ETP (un cuisinier) pour aider à la confection des repas et au nettoyage des retours (notamment bacs, contenants) le matin, sur le site de la cuisine centrale.

L'établissement « cuisine satellite » s'engage à mettre à disposition sans délai de l'établissement « cuisine centrale » un ARL en remplacement lors de l'absence du cuisinier mis à disposition. L'ETP mis à disposition est placé sous l'autorité fonctionnelle du Chef d'établissement support de la cuisine centrale lorsqu'il travaille sur les lieux de la cuisine centrale.

Par ailleurs, le transport des repas jusqu'à la cuisine satellite sera effectué par un agent du lycée Charles CROS.

L'établissement « cuisine satellite » établira les ordres de mission nécessaires pour l'ETP mis à disposition ainsi que pour l'ARL en charge du transport pour toute la durée de la fourniture de repas.

Les agents mis à disposition possèdent une tenue de travail ainsi que des équipements de protection individuelle pour chaque tâche. Les équipements professionnels des personnels mis à disposition seront fournis par le lycée Charles Cros. Cette tenue est renouvelée quotidiennement. Par commodité, les parties conviennent que les tenues de travail soient nettoyées et stockées par le lycée Jules Fil.

#### ARTICLE 5 : FOURNITURE, TRANSPORT, RECEPTION DES REPAS

Toutes les préparations seront maintenues en enceintes réfrigérées jusqu'au chargement des containers isothermes. Tous les produits seront livrés décartonnés, déconditionnés, décontaminés. Il n'y aura pas de préparations destinées à une cuisson minute (frites, steaks hachés...).

Le pain n'est pas inclus et sera commandé directement par le lycée Charles Cros auprès de son fournisseur.

L'allotissement sera assuré par l'agent de la cuisine satellite mis à disposition, qui aura les missions suivantes :

- Mise en bacs
- Étiquetage avec date de fabrication
- Prises de températures spécifiques à la livraison des repas
- Traçabilité
- Fiches allergènes dans les containers spécifiques

Les containers seront stockés en enceintes réfrigérées par anticipation afin d'optimiser le maintien en température des repas. Les plaques eutectiques sont stockées dans l'armoire froide négative après leur désinfection ou sont utilisées dans les containers isothermes réfrigérant.

L'allotissement se fait en bacs gastronormes GN 1/1 prof 5,5 avec couvercles étanches

- Plats chauds servis au self par les agents : bac de 20 rations et plus
- Entrées servis en salad'bar : bacs gastro ou bacs étanches > 25 rations
- Desserts (fruits ou dessert operculé) en bac polypropylène

Les fromages seront en règle générale en portion, les fruits désinfectés livrés en bac étanches, les desserts lactés seront operculés.

Le transport des repas sera assuré par un agent du lycée Charles CROS au moyen d'un véhicule adapté loué directement par l'établissement cuisine satellite.

Un enregistrement de la température des denrées alimentaires est effectué à l'heure du départ sous la responsabilité de l'établissement « cuisine centrale ». Ces températures sont consignées dans un registre tenu par l'agent de la Région chargé du transport, et conservé.  
La manutention et le transport des préparations se font dans les bacs gastronomes.

La responsabilité légale en matière de sécurité sanitaire incombe au lycée Jules FIL jusqu'à l'émargement de la fiche navette. La responsabilité du lycée Charles CROS est engagée à partir du départ du site de la cuisine centrale après émargement.  
Un enregistrement de la température des denrées alimentaires est effectué à l'heure d'arrivée suivi du stockage en armoire réfrigérée à une température inférieure à 3°.

Lors de la livraison les bacs gastronomes seront soit remis en température suivant la Procédure 5 du PMS Région : « Contrôle remise en température », soit destiné à une consommation froide.

Les gastronomes et les containers de la livraison précédente sont retournés nettoyés et désinfectés au lycée Jules FIL. Un deuxième nettoyage et désinfection sera effectué par l'agent mis à disposition après avoir déchargé le camion.

En cas de constatation de manquement aux conditions d'hygiène de transport, le lycée Charles CROS établit immédiatement une fiche de non-conformité.

## ARTICLE 6 : DISPOSITIONS FINANCIERES

### 6-1 Facturation des repas entre la cuisine centrale et la cuisine satellite

L'établissement « cuisine centrale » facturera mensuellement à l'établissement « cuisine satellite » les montants dus au titre des repas commandés.

L'établissement « cuisine centrale » facturera à la cuisine satellite les montants dus au titre des frais de restauration selon ses propres tarifs, déduction faite des cotisations au FRH (Fonds de Restauration et d'Hébergement) et au FCSH (Fonds Commun des services d'hébergement).

Ainsi, le lycée Jules Fil facturera à Charles Cros chaque repas élève à 4,10 € en déduisant préalablement les cotisations (soit un coût de repas élève de 3,20 €) et les repas commensaux aux tarifs votés par le Conseil d'Administration du lycée Jules Fil (pour 2023 : catégorie A : 5,50 €, catégorie B : 4,30 €, catégorie C : 3,00 €).

Les cotisations au FRH et FCSH seront acquittées directement auprès de la Région par l'établissement satellite.

La Région notifie annuellement les taux applicables pour ces cotisations.

A titre indicatif, en 2023, les taux des cotisations FRH et FCSH sont identiques pour les deux établissements (20.5 % pour le FRH et 1.5 % pour le FCSH).

### 6-2 Facturation des repas aux familles

La Région notifie annuellement à chaque lycée les tarifs de la restauration.

Il est convenu que chaque établissement applique, pour la facturation des repas aux familles, les directives tarifaires qui lui ont été notifiées par la Région.

A titre indicatif, en 2023 :

- le forfait demi-pension (DP5) est de 550 € pour Jules FIL (cuisine centrale) et de 527.56 € pour Charles CROS (cuisine satellite)
- le ticket repas est de 4.10 € pour Jules FIL et de 3.02 € pour Charles CROS.

### 6-3 Prise en charge des frais de transport et compensation en cas de surcoûts liés à la mise en place de la fourniture de repas

Le transport des repas sera assuré par le biais d'un véhicule loué directement par l'établissement satellite Charles CROS. Les frais engagés pour la location de ce véhicule seront ensuite remboursés par la Région sur présentation des factures

acquittées. Une compensation forfaitaire annuelle de 468 € sur les coûts de carburant sera également remboursée au lycée Charles CROS par la Région.

En cas de surcoûts liés à la différence de tarifs entre les établissements, une compensation financière sera apportée par la Région.

#### **ARTICLE 7 : DUREE DE LA CONVENTION**

**La présente convention prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et pour toute la durée des travaux jusqu'à la livraison de la nouvelle cuisine du lycée Charles CROS. La durée des travaux est estimée à une année soit jusqu'en juillet 2024.**

Toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

#### **ARTICLE 8 : RESILIATION DE LA CONVENTION**

En cas d'inexécution par l'une des parties cocontractantes d'une des obligations contractuelles prévues par la présente, la convention pourra être résiliée après mise en demeure restée infructueuse dans un délai de trois mois.

La convention pourra être résiliée de plein droit, après accord de l'ensemble des parties, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire de la présente.

#### **ARTICLE 9 : LITIGES ET CONTENTIEUX**

Toutes difficultés ou contestations qui surviendraient à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention et qui n'auraient pu faire l'objet d'un règlement amiable, seront soumises au Tribunal administratif compétent.

Fait le .....,

Le Chef d'établissement  
du lycée Jules FIL

Le Chef d'établissement  
du lycée Charles CROS

La Présidente de la Région Occitanie

## RAPPORT D'ACTIVITE LYCEE JULES FIL 2022 – 2023

### I- La Vie Scolaire

#### 1- Une année de vie scolaire

Pour l'année 2022-2023, 4 CPE et 20 assistants d'éducation qui représentent 15 ETP (équivalent temps complet), auxquels se sont ajoutés en novembre-décembre, 2 jeunes en service civique (2 fois 30 heures)

Répartition des AED : 7,75 filles et 7,25 garçons.

- La formation des personnels :

Les personnels nouvellement nommés reçoivent une formation sur une journée assurée par un collègue CPE et un personnel de direction.

Deux réunions vie scolaire ont eu lieu à la pré-rentrée, ainsi qu'au début du deuxième trimestre, afin de pallier à certains dysfonctionnements (surveillance du self, de l'internat et de différents postes stratégiques (portail, cour internat, cafétéria).

Ces réunions ont également pour but d'harmoniser les pratiques et de procéder aux rappels en matière de fonctionnement du service et visent à faire acquérir une plus grande polyvalence dans leurs missions.

- Le fonctionnement de la vie scolaire :

Trois surveillants sont de ronde dans l'établissement :

- Portail.

- Cour internat (bâtiment internat, stade, gymnase et cafétéria) et ateliers.

- L'AED de service externat circule à chaque intercour dans les couloirs du bâtiment externat.

Trois surveillantes sont affectés à la tenue de poste Pronote :

– 2 postes au bâtiment externat (LGT et SEP)

– 1 poste au bâtiment internat (coordination et polyvalence sur les deux établissements). La surveillante étant également affectée pour les besoins des internes (bagagerie, dortoirs, foyers des internes)

Pour lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire, des AED référents ont été désignés sur le suivi des classes, afin de relancer régulièrement les élèves dans la justification de leurs absences. L'accent a été mis sur les classes entrantes (3PP, secondes GT et Pro), mais devra être renforcé sur les maillons faibles (premières et terminales technologiques et classes post-bac).

Cette mission permet de les impliquer dans le suivi des classes (lien avec les PP, CPE ..)

Les deux jeunes en service civique ont été répartis sur des tâches d'animation éducative et de repérage des élèves décrocheurs.

L'organisation du service est également développée (cf. les axes de notre organisation)

## **2. Bilan chiffré du service Vie Scolaire: suivi élève sur assiduité et ponctualité**

Rappel des années précédentes : Le confinement du printemps 2020 et le protocole sanitaire sur ces trois années ont contribué à renforcer le décrochage scolaire. En témoigne le nombre important des démissions (fichier en annexe) sur cette année scolaire, souvent des réorientations.

Une bonne partie de la hausse de l'absentéisme (y compris les absences les plus problématiques) peut s'expliquer partiellement par la situation exceptionnelle provoquée par la pandémie. Les mesures de protocole sanitaire, concernant souvent des classes entières, n'ont fait qu'accentuer le phénomène.

Certes, la pandémie n'explique pas tout, mais il n'en demeure pas moins que nous pouvons citer le titre d'un dossier traité par un hebdomadaire : « Adolescents, l'état d'urgence ».

Notre jeunesse va mal (reflet de la société). Bon nombre de nos élèves se sentent perdus, déboussolés, en perte de repères, angoissés, ...

### a) **Absences et retards :**

Le taux d'absentéisme pour le lycée sur l'année est de 14,61 % (13,56 % pour le LGT et 16,12 % pour la SEP). Il était de 11,91% % l'an passé (10,53 % pour le LGT et 13,6 % pour la SEP)

Un effort plus important de suivi sera à mener quant aux classes de première et terminale technologiques, mais également sur les classes post-bac et les 3PP, car gros absentéisme cette année.

Cette hausse de l'absentéisme chez les entrants (secondes GT et Pro, première année de BTS, 3PP) peut trouver une part d'explication par un certain nombre d'élèves qui ont déjà décroché au collège et qui tardent à trouver une solution de rechange, restent inscrits sur les listes, tant qu'ils n'ont pas démissionné et trouvé une autre poursuite d'études ou de formation.

D'autres sont « phobiques » ou en grande souffrance psychologique et peuvent se retrouver au lycée Jules Fil un peu par défaut ou ne pas se sentir à leur place.

Beaucoup de familles sont souvent dans le déni et cautionnent l'absentéisme de leur enfant.

2020-2021 : 6,94% pour le LGT, 12,17% pour la SEP (Total établissement : 8,97%)  
2019-2020 : 9,56% pour le LGT, 11,28% pour la SEP (Total établissement : 10,23%)  
2018-2019:10,10% pour le LGT, 11,16% pour la SEP (Total établissement : 10,63%)  
2017-2018 : 9,80% pour le LGT, 10,34% pour la SEP (Total établissement : 10,07%)  
2016-2017 : 8,63% pour le LGT, 9,75% pour la SEP (Total établissement : 9,10%)  
2015-2016 : 9,29% pour le LGT, 10,61% pour la SEP (Total établissement : 9,80%)

Il est important de rappeler que l'année 2020-2021 n'avait pas connu un déroulement normal, il semble bien difficile de faire des comparaisons, les classes de seconde, de première et de terminale ayant fonctionné en demi-jauge sur une grande partie de l'année, plus une période de confinement en avril 2021.

**LGT :**

<b><u>Niveau</u></b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>
	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2018-2019</b>
2 <sup>nde</sup>	7,03%	14,78%	14,85 %	11,58 %	8,17%	4,98%	8 ,04%	8,22%
1 <sup>ère</sup>	7,3%	13,84%	12,75 %	10,98 %	9,04%	6,51%	10,11%	9,61%
Tale	8,16%	12,11%	17,07 %	10,71 %	11,14%	6,1%	8,82%	10,77%
BTS	16,53%	21%	22,9 %	19,04 %	12,79%	9,15%	11,36%	13,43%

**SEP :**

<b><u>Niveau</u></b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>
	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2018-2019</b>
2 <sup>nde</sup>	12,8%	14,37%	23,45%	13,71%	14,35%	13,6%	11,45%	10,34%
1 <sup>ère</sup>	14,08%	19,37%	20,76%	16,57%	12,03%	11,18%	10,36%	12,04%
Tale	12,21%	16,22%	24,34%	16,66%	13,2%	12,03%	11,56%	12,33%
3e	15,2%	23,14%	29,44%	21,75%	17,95%	10,51%	12,56%	14,42%

**Quant aux absences plus problématiques dites réelles, c'est-à-dire, les motifs non recevables et donc non justifiés (sans excuses, école buissonnière, quitte le cours sans autorisation ou démissionnaire ou en voie de démission),, elles représentent un taux de 5,56% contre 4,17% en 2021-2022**

**LGT :**

Avec 4,25% cette année pour le LGT contre 3,11 % l'an passé.

2021-2022 : 3,11%  
 2020-2021 : 2,23 %  
 2019-2020 : 2,28 %  
 2018-2019 : 2,79 %  
 2017-2018 : 2,22%  
 2016-2017: 2,37 %  
 2015-2016: 2,88 %

<b>Niveau</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>
	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2018-2019</b>
2 <sup>nde</sup>	0,58%	2,5%	4,49 %	2,37 %	2,33%	1,48%	2,28%	2,79%
1 <sup>ère</sup>	1,33%	3,45%	5,49 %	3,48 %	2,52%	1,67%	2,91%	2,17%
Tale	1,75%	2,72%	6,59 %	3,87 %	2,87%	2,04%	2,45%	2,51%
BTS	4,06%	6,6%	10,71 %	6,91 %	4,6%	3,66%	3,02%	1,84%

### **Bilan démission LGT**

Fichier annexe : Elèves sortis (excel) : 61 élèves, dont 39 en BTS, ce qui se retrouve dans le taux d'absentéisme des BTS ; 12 en seconde GT ; 5 en première ; 5 en terminale.

### **SEP :**

Avec 7,42% cette année pour la SEP contre 6,07% l'an passé. Soit une hausse de 0,89% sur le lycée professionnel.

2020-2021 : 5,18%

2019-2020 : 3,57 %

2018-2019 : 3,53 %

2017-2018 : 3,53%

2016-2017 : 3,13 %

2015-2016: 4,20 %

<b>Niveau</b>	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>	<b>Année</b>
	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2022-2023</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2019-2020</b>
2 <sup>nde</sup>	5,68%	6,56%	11,71%	6,49%	6,14 %	5,93%	4,31%
1 <sup>ère</sup>	6,65%	8,07 %	10,69%	7,82%	4,37%	4,66 %	3,56%
Tale	5,80%	5,89%	10,95 %	7,46%	6,67%	5,23 %	4,51%
3e	5,21%	9,65 %	16,35%	9,65%	9,65%	3,82 %	6,13%

**Bilan Démission SEP** : 47élèves (19 en seconde, 12 en première, 15 en terminale et 1 en 3PP)

### **Fichier annexe : Elèves sortis (excel) :**

**Objectifs envisagés pour 2023 /2024** : Conserver le taux d'absences du premier trimestre mais essayer de le réduire le troisième trimestre en gardant les outils mis en place l'an passé et cette année. Nous comptons également améliorer notre travail avec les professeurs afin de mieux gérer les cas d'absences. . Travailler sur le rôle des AED référents.

Mise en place d'un suivi plus rigoureux pour les secondes, ainsi que pour les premières et terminales technologiques (notamment les STI2D, dont il faudra mieux accompagner les élèves en voie de décrochage scolaire). Rencontre avec les familles dès la rentrée.

**Les moyens mis en place :**

- SUIVI Secondes avec davantage de rigueur.
- CPE aux inscriptions
- Rappel des procédures en début d'année dans les classes, avec une convocation CPE en début de semaine pour les élèves n'ayant pas justifiés.
- SMS systématiques aux familles tous les matins pour signaler l'absence.
- Mails de rappels à chaque fin de semaine, si insuffisant courrier à la famille.
- Des appels aux familles pour les élèves qui ne justifient pas, voir des rendez-vous selon la situation.
- Un AED référent par niveau. Un livret leur sera remis en début d'année avec un bilan obligatoire à faire toutes les deux semaines (temps mis dans leur EDT).
- Partenariat et échange avec le pôle santé.
- Courriers de rappel pour les boursiers et suppression si nécessaire.

**Pour les retards,**

6937 retards en 2022-2023. (une légère baisse cette année).

7475 retards en 2021-2022.

5346 retards en 2020-2021.

4218 retards en 2019-2020.

Le nombre s'élevait à 6723 en 2018-2019 contre 8166 en 2017-2018 (sur l'ensemble du lycée, tous motifs confondus).

**LGT :**

Classe	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
2nde	1148	1053	834	634	1243
1ère	837	903	927	746	977
Tale	833	1207	878	627	951
BTS	956	1195	703	514	714

**SEP :**

Classe	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
2nde	1194	1159	784	655	827
1ère	560	700	548	346	581
Tale	737	799	531	511	715
3°	672	395	141	185	369

Objectifs envisagés pour 2023 /2024: Réduire encore les retards, avec un protocole de gestion des retards communs à tous, à savoir de définir quand est-ce que l'on parle de retard ?

## **b) Punitions et sanctions**

### **Punitions :**

Année 2022-2023	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	22	344	218
T2	15	323	274
T3	6	223	272
Année scolaire	43	890	764

Année 2021-2022	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	14	261	175
T2	15	234	186
T3	26	240	203
Année scolaire	55	735	564

Année 2020-2021	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	9	288	123
T2	9	478	214
T3	14	306	204
Année scolaire	32	596	464

Année 2019-2020	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1			
T2			
T1+T2	34	780	411

Année 2018-2019	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	39	288	123
T2	80	478	214
T3	100	306	204
Année scolaire	219	1072	541

Année 2017-2018	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	92	381	178
T2	55	474	210
T3	8	234	190
Année scolaire	155	1089	578

Nous devons continuer à travailler sur les exclusions de cours qui sont utilisées souvent à tort. Travailler avec l'équipe pédagogique afin que les punitions comme les retenues ou les avertissements soient plus efficaces.

Nombre de commissions éducatives : (2 pour le LGT, 14 pour la SEP)

Objectifs envisagés pour 2023 /2024 : réduire encore les exclusions de classe et rendre les retenues beaucoup plus efficaces, notamment en améliorant le suivi des retenues.

Exclusions de cours :

Pour la SEP, les enseignants notent directement et immédiatement l'exclusion sur pronote avec les détails et le travail à faire, un accompagnement systématique de l'élève en Vie Scolaire, un entretien avec CPE, contact immédiat avec la famille (téléphonique) et envoi de courrier.

Pour le LGT, nous utiliserons toujours le rapport écrit par l'enseignant qui a exclu.

Retenues : les mercredis après-midi ou les matins de 8h00 à 9h00 ou les après-midis de 17h00 à 18h00 éventuellement les vendredis après-midi.

Autorisation d'un seul et unique report pour des causes médicales, sinon la retenue sera doublée et ensuite nous poserons une inclusion. Attention le suivi devra être fait de façon stricte et rigoureuse par un AED référent des retenues.

***Travail avec l'équipe pédagogique sur le logiciel visant à améliorer notre communication et la gestion des punitions.***

**Sanctions :**

Année 2022-2023	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	5	5	79	26	8

Année 2021-2022	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	20	9	48	32	11

Année 2020-2021	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	22	5	26	31	11

Année 2019-2020	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	12	10	81	40	8

Année 2018-2019	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	15	17	35	48	6

Année 2017-2018	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	34	12	35	52	4

8 conseils de discipline en 2022-2023 (8 pour la SEP)

11 conseils de discipline en 2021-2022 (4 pour le LGT, 7 pour la SEP)

11 conseils de discipline en 2020-2021 (3 pour le LGT, 8 pour la SEP)

8 conseils de discipline en 2019-2020. (3 pour le LGT, 5 pour la SEP)

Une augmentation du dispositif exclusion-inclusion importante (notamment pour les situations d'utilisation du téléphone portable en cours).

### Les axes de notre organisation

a) 4 objectifs principaux à notre projet de service Vie Scolaire :

- Améliorer la lutte contre l'absentéisme
- Renforcer la surveillance dans les locaux et à l'entrée de l'établissement, de manière à faire diminuer les bruits, les nuisances et les dégradations.
- Améliorer les conditions de vie à l'internat (**développer un véritable projet d'internat**)
- Développer l'animation éducative et repenser la formation des délégués.

#### Les moyens mis en place :

- un cahier des charges pour les AED référent de classe, ainsi qu'un cahier de bord pour le suivi des absences. Un livret pour tous les AED mis à jour chaque année.

- implication et valorisation des AED : plus d'implication (notamment lors des études), interventions dans les classes et participation à certains projets.

Objectifs envisagés pour 2023/2024: Améliorer l'autonomie du service de vie scolaire pour le rendre plus efficace et améliorer la communication au sein même du service. Avec un meilleur échange des CPE auprès des AED.

b) Collaboration avec les différents acteurs de la communauté éducative :

- **équipes pédagogique :** Suivi des élèves ; fiche de suivi, bilan avant conseil de classe, entretien commun avec les élèves, participation à des oraux, tableau en salle des professeurs, AED référent, la formation des délégués et la journée des ambassadeurs, mail, outil pronote. Professeur documentaliste : CDI : améliorer notre collaboration qui reste trop superflue.
- **les partenaires sociaux :** réunion du GSED + PSY EN : concernant le travail scolaire et l'orientation des élèves. AS et infirmières très bonne collaboration : mails, téléphone et réunion.
- **intendance :** travail commun pour les élèves boursiers avec deux bilans : courrier et retrait de bourses.
- **le suivi des élèves avec les familles :** entretien, appel téléphonique. Voir pour une réunion en début d'année avec les familles des classes de secondes. Pour le logiciel pronote avec un papier d'aide à distribuer.

Objectifs envisagés pour 2023/2024: Améliorer la concertation avec les professeurs et impliquer davantage les parents : réunion début d'année.

Perspective : Voir pour mettre un tableau blanc en salle des profs pour les infos Vie Scolaire et travail de fin d'année sur pronote.

### 3.Le module de lutte contre le décrochage scolaire

Ce dispositif s'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement est mis en place par Mme Moulessouigua, M. Voiry et Mmes Marino et Jacquet et prend son sens dans le cadre d'actions de prévention du décrochage scolaire.

Ces actions sont composées de plusieurs étapes afin de prévenir les ruptures avec le système scolaire.

Trois points-clés à notre module :

- Aider à la mise en place de parcours aménagés de la formation initiale par un accompagnement plus personnalisé pour les élèves en risque de rupture avec le système scolaire.
- Collaborer et mobiliser des « référents décrochage » et des groupes de suivi du décrochage scolaire » (GSED)
- Favoriser une cohésion de groupe.

#### Objectifs du module :

- Prévenir du décrochage scolaire et le diminuer par un repérage précoce en début d'année scolaire. Associer les AED chargés du suivi des classes de seconde et de première technologique à ce repérage.
- Préparer avec le jeune la suite de son parcours au lycée. Collaboration avec les familles, les professeurs principaux et les psychologues de l'éducation nationale (CIO).
- Explorer des nouveaux secteurs d'activités qui peuvent leur correspondre afin de refaire un projet concret et réalisable

- Finaliser ses choix, élaborer une stratégie et s'engager dans la réalisation de ce nouveau projet, de manière à ce que le jeune puisse quitter le lycée avec au moins un diplôme de niveau V.

### **Partenariats :**

Enseignants, COP/CIO, CFA, Mairie (Café citoyen), AS, Mission locale, Région, Pôle emploi, entreprises diverses.

### **Déroulé du module 2022-2023**

Septembre/octobre	<p>Retour sur nos actions passées et proposition d'amélioration.</p> <p>Nous faisons ensuite un bilan M. Voiry (avec suivi GSED du LEGT et PP), Mmes Marino et Jacquet (GSED SEP et PP) et Mme Moulessouiga que nous mettons en commun afin de créer un groupe d'élève qui selon nous sont dans le besoin ou en risque de décrochage.</p> <p>Repérage précoce des élèves en difficulté (Pronote, collaboration avec les professeurs principaux, implication des familles).</p> <p>Coopération renforcée avec les AED à cette mission de lutte contre l'absentéisme scolaire (mission clairement développée dans le livret d'accueil). Nous établissons ensuite une liste (qui peut être modifiée)</p>
Octobre	<p>Réunion avec l'ensemble des élèves ciblés LGT et SEP mélangé, pas de différence.</p> <p>Nous présentons le dispositif et les référents : M. Voiry (qui prend les élèves de la SEP), Mme Marino (ceux du LGT), Mme Moulessouiga.</p> <p>Certains élèves qui ne souhaitent pas intégrer le module peuvent partir.</p> <p>Ensuite nous avons donné à chacun un cahier de suivi avec un calendrier prévisionnel, et chacun a fait un bilan avec son référent.</p> <p>Nous avons ensuite noté les qualités, ses goûts, ses envies et la situation familiale et scolaire de nos élèves.</p> <p>Chacun part, de la réunion, avec une piste de travail.</p>
Novembre/Décembre	<p>Bilan régulier sur les envies de stage ou autres soucis.</p> <p>Puis bilan en équipe afin de voir ce que l'on peut faire pour les élèves.</p> <p>En parallèle mise en place du café citoyen</p>
Janvier	<p>Réunion tous ensemble afin de faire le point sur les avancées de chacun, sur leurs projets et leurs motivations. La pandémie et le protocole sanitaire ont compliqué la réalisation de cette partie du</p>

	<p>module.</p> <p>(Cf. liste propositions et projets)</p> <p>Suivi avec équipe et Café citoyen toujours en cours.</p>
Février/Mars	<p>Bilan d'équipe et Café citoyen.</p> <p>Visite d'entreprise possible en fonction des demandes. Interruption car confinement</p>
Avril/Mai	Interruption.
Juin	Bilan entre nous avec compte-rendu et les points à améliorer.

**MODULE  
MLDS 2023-2024**

Intitulé du module :	
Etablissement	LPO JULES FIL
Bassin FOQUALE	CARCASSONNE
Personne à contacter en cas de besoin	<p>Nom, prénom, fonction : Fatiha Moulessouigua Coordonnatrice MLDS</p> <p>Adresse mail : fatiha,moulessouigha@ac-montpellier,fr</p> <p>Tél : 06/89/70/52/13</p>
Personnes associées au montage du projet (nom, prénom, fonction)	Coralie JACQUET CPE SEP/Marc Voiry CPE LGT/ Eric BOSC : Professeur développement durable.
Implication et fonctionnement du GPDS de l'EPL	Repérage des élèves décrocheurs ou en perte de repères. Le GPDS fonctionne tous les 15 jours.
<b>Thème principal du module : Raccrocher les élèves en travaillant sur le tutorat de pair à pair avec l'AFEV</b>	
Statut de l'élève	L'élève reste scolarisé et inscrit dans sa classe d'origine. Il participe ponctuellement à un module.
Constat, raisons de mise en œuvre	Nous avons chaque année des élèves en perte de repères socio-éducatifs, des élèves phobiques, des élèves qui se sentent perdus ou mal à l'aise dans leur formation. Nous désirons travailler avec l'AFEV et le programme SOCRATE. Les mentors lycéens s'impliquent dans des actions adaptées à leur quotidien d'élèves, en milieu urbain, périurbain ou dans des villes-centres en milieu rural. Le mentorat lycéens/collégiens améliore le bien-être scolaire et le soutien au « métier d'élève »,
Objectif général	Eviter le décrochage scolaire et investir sa scolarité.
Public visé, concerné	Elèves de CAP /BAC PRO/3ème PM/2GT

Objectifs opérationnels	Elaborer ou consolider un projet professionnel, Travailler sa réorientation, se remotiver pour son affectation d'origine, Expérimenter son choix, Travail avec les partenaires : lycées, CFA, FACE AUDE, la Maison des lycéens, l'association AFEV.
Effectif prévisionnel	30
Dates de début et de fin	18/09/2023 au 31/05/2024
Modalités pédagogiques, activités menées, thématiques	Tutorat des 3 <sup>o</sup> PM par les lycéens, participation de l' AFEV à la semaine de l'engagement, travail sur le parcours citoyen, travail avec les réseaux de démocratie scolaire (CVL/MDL).
Lien avec les compétences du socle commun	Améliorer l'écrit en travaillant sur son projet professionnel et l'oral en travaillant sur les entretiens d'embauche, les codes sociaux à acquérir avant d'intégrer le milieu professionnel.
Modalités de mise en œuvre, organisation	Début de l'action le 18/09/2023 : Implication des CPE, de la vie scolaire, d'un service civique et de la coordonnatrice MLDS,
Implication des intervenants et partenaires	CFAI Lézignan, CFA BTP, PURPLE CAMPUS, AFEV, professeurs principaux.
Conditions de réussite	Implication des parents et des élèves.
Moyens nécessaires	Salle de cours.
Critères d'évaluation Indicateurs de bilan	Moins de décrocheurs, signatures de contrats d'apprentissage, un mieux être dans sa formation scolaire et au lycée. Etre acteur de son projet professionnel.

Nous comptons le proposer en 2023-2024 aux élèves de seconde GT et Pro.

### **En parallèle à ce module deux GSED un du côté LGT et un du côté SEP :**

#### **GSED SEP**

**Participants :** M. Ruffié (proviseur-adjointe), Mme Moulessouigha (MLDS), Mme Baux (Assistante sociale), Mme Schoonheere (Psychologue scolaire), Mmes Jacquet et Marino (CPE), M.Squilbin (infirmier) et parfois Enseignant.

#### **GSED LGT**

**Participants :** Mme Bonafos (proviseur-adjointe), Mme Baux (Assistante sociale), Mme Pascal (CPE), M. VOIRY (CPE), Mme PAPIN (Psy EN) et Mme Moulessouigha (MLDS). Pour l'année 2022-2023, il nous semblerait pertinent d'y associer davantage l' infirmière scolaire, voire d'y convier un professeur principal de seconde GT.

Ces deux dispositifs se déroulent un lundi sur deux pour la SEP et un jeudi sur deux pour le LGT. Ils assurent le repérage et la prise en charge de tout jeune présentant des risques de rupture scolaire et de déscolarisation.

#### **Objectifs :**

- Favoriser la persévérance scolaire (sécuriser les parcours de formation de nos élèves)

- Prévenir et limiter les sorties prématurées du système éducatif sans diplôme, réduire l'absentéisme.
- Accompagner les élèves en situation de fragilité personnelle (psychologiques ou sociales)

### **Déroulé des deux GSED :**

Septembre-fin Novembre	<p>Réunion un mardi sur deux (SEP) et un jeudi sur deux (LGT)</p> <p>Chacun expose des situations qu'il a pu rencontrer ou préoccupantes.</p> <p>Nous proposons ensuite une ou des solutions de prises en charge.</p> <p>Nous faisons le point sur l'évolution des situations ensemble sur ce groupe de suivi.(cf. bilan GSED).</p>
Novembre-Mars	<p>Nous faisons des convocations individuelles d'élèves pour lesquels nous n'avons pas trouvé de solutions.</p> <p>Nous travaillons alors avec eux sur leurs envies, leurs ressentis, leur état d'esprit et nous fixons ensemble des objectifs afin de raccrocher le jeune ou lui permet de voir plus clair dans son projet.</p>
Mars-Mai	Réunion de suivi ou convocation individuelle en fonction de l'évolution de la situation (Interruption)
Mai-Juin	Bilan/Compte-rendu du GSED

Nous comptons le proposer en 2023-2024 aux élèves de seconde GT et Pro.

### **4.L'engagement lycéen et l'animation éducative**

#### **L'animation éducative au lycée Jules Fil**

l'animation éducative qui s'y développe s'inscrit dans le parcours citoyen développé par le CESC (qui s'inscrit lui-même dans le projet culturel), Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté auquel participent des élus lycéens issus de la MDL comme du CVL.

Cette année, deux jeunes service civique ont été recrutés et contribuent à animer la vie lycéenne.

L'éducation à l'EDD (éducation au développement durable) a continué , grâce notamment à l'implication du référent EDD (Eric Bosc) et de nombreux éco-délégués particulièrement engagés dans le projet.

L'appel à projets vie lycéenne 2022-2023 qui témoigne de l'implication du CVL et de la MDL en faveur de l'EDD :

## La première égalité, c'est l'équité (Victor Hugo).

1. Pour une école solidaire et plus égalitaire , active en matière de lutte contre toute forme de discrimination.

11. Pour l'égalité, la diversité et contre les discriminations et violences de genre, mon CVL s'engage !

Participation à la démarche de candidature du Lycée Jules Fil au **label Egalité Filles-garçons** par la mise en œuvre de l'outil de diagnostic sur l'état des rapports filles-garçons dans le lycée (coopération des étudiant(e)s de BTS SP3S.

11. Actions solidaires : sakado, Restaurants du Cœur et Téléthon.

Mise en place dans l'établissement de trois distributeurs de protections périodiques, précédée d'une enquête menée par trois étudiant(e)s de BTS SP3S sur la précarité menstruelle.

Vente de roses pour la Saint-Valentin, les bénéfices éventuels seront reversés à l'UNICEF.

2. L'égalité, c'est aussi une école où l'on se sent bien :

21. L'amélioration du cadre de vie à l'internat

Un très gros effort sera mené sur l'aménagement des locaux destinés aux internes (achat important de mobilier par l'établissement, mais aussi par la MDL.

Enquête menée par les étudiant(e)s de BTS SP3S.

22. L'ouverture culturelle.

Participation à la semaine de la culture (mars 2022)

Participation à la cinquième édition 2021-2022 : « Jeu sérieux de simulation et de négociation politique » (SIMOC, Ateliers Ludosophiques) Elèves de terminale spécialité SES – Sciences Politiques. Budget voté en conseil d'administration.

Dans le cadre du projet Erasmus (Mme LECUBAIN, enseignante de Physique-chimie est très investie sur ces projets) et des échanges linguistiques, les élus lycéens et éco-délégués peuvent contribuer à s'ouvrir sur l'Europe : Tallin, Prague.

23. Une école qui continue à s'engager dans la transition écologique

Les éco-délégués, aidé du référent EDD continuent à développer les projets lancés les années précédentes (nichoirs, poulailler, plantation d'arbres fruitiers, ...)

Ces dispositifs s'inscrivent également dans l'idée d'une économie plus solidaire (ex. contre le gaspillage)

La MDL sera encore sollicitée pour subventionner les actions à venir.

### **Rappel de l'année 2022-2023 :**

Dans ce parcours citoyen, plusieurs axes d'éducation à la santé et à la citoyenneté sont développés :

- Exercer sa citoyenneté : Semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire, ainsi que la formation des délégués de seconde (une matinée avant la Toussaint). Cette année le CVL s'est réuni à trois reprises et s'est exprimé sur bon nombre de thématiques.
- La démocratie participative : CVL et MDL . (soirée des internes, championnat national UNSS d'Echecs , ...)
- L'atelier Musique animé par une AED, Camille Anastasio, où des élèves, pour un prix défiant toute concurrence (7 € par an) peuvent apprendre à jouer d'un instrument, répéter en groupe dans une salle dévolue à cet effet et enregistrer leurs compositions.
- Démarche solidaire : participation au projet SAKADO (subvention de la MDL)
- Education à la santé : journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire : vente de bracelets « Jules Fil dit non au harcèlement » (Environ 10% des lycéens se sont portés acquéreurs) par les élus du CVL et de la MDL.
- Participation des élèves de l'option sciences politiques au SIMOC (Jeu de simulation du parlement européen à Montpellier en avril 2023)

Plus d'un tiers des élus au CVL et au Conseil d'administration sont internes et également membres de la MDL, ce qui amène une grande synergie entre les deux instances.

Ces élus sont sensibles à la qualité du « vivre ensemble »

Les élus lycéens se sont exprimés sur la vie au lycée et tirent un bilan positif de leur engagement lycéen (« c'est formateur ») et de leur vie de lycéen et lycéenne. Exprimant que le climat interne du lycée était très bon , que la vie y était agréable et qu'à l'internat ça se passait très bien, non seulement entre élèves de parcours et de formations différentes, mais aussi avec les adultes.

Enfin, il nous semble que le gros chantier demeure celui du « Vivre ensemble » et par là-même celui du bien-être des internes :

### **Développer un véritable projet d'internat :**

#### ***Objectifs :***

- Mieux accueillir les élèves et notamment les internes qui passent énormément de temps au lycée. (soirées festives à chaque veille de vacances scolaires).
- Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble.
- Responsabiliser les élèves.
- Impliquer les élèves dans un projet de rénovation.
- Développer les apprentissages du travail d'équipe, de l'entraide, du respect des autres et du matériel

- Proposer l'accès aux dortoirs avant le repas de 18h00 à 18h45
- Voir avec les Professeurs-documentalistes s'il est possible de proposer l'accès au CDI des élèves internes de 18h00 à 19h00 et le mercredi après-midi (surveillance par un AED)
- Développer les activités sportives et socio-culturelles pendant le temps libre des internes (y compris le mercredi après-midi), aidé en cela par des jeunes en service civique.

### ***L'amélioration du cadre de vie à l'internat :***

D'ores et déjà, une enquête a été menée auprès des internes par les étudiant(e)s de BTS SP3S.

Un très gros effort a été mené sur l'aménagement d'un foyer des élèves (achat important de mobilier financé par l'établissement, mais aussi par la MDL.)

En 2023-2024, nous devons nous consacrer (CPE, AED et élèves élus) à une nouvelle refonte et rénovation de l'internat.

L'occasion de participer à l'aménagement de ces lieux en y associant des élèves volontaires permettra de développer la socialisation et contribuera à améliorer la vie de groupe.

Le projet d'internat pourrait suivre ce plan :

### **Le projet d'internat**

La scolarisation en internat contribue à créer les conditions :

- d'une meilleure réussite scolaire ;
  - d'une autonomie plus assurée ;
  - d'un épanouissement personnel ;
  - d'une ouverture sur le monde.
- **Un projet de qualité, exigeant et bienveillant :**

Adossé au projet d'établissement, le projet pédagogique et éducatif de l'internat affirme la **priorité donnée à la dimension scolaire en alliant exigence et bienveillance**.

Son règlement intérieur, adossé à celui de l'établissement, organise la vie collective en son sein et veille au respect de l'espace intime de l'élève dans le cadre de la réglementation en vigueur.

- **Le bien-être au cœur du projet :**

Le projet d'internat définit les conditions susceptibles d'assurer et d'apprécier le bien-être de l'adolescent scolarisé en internat. **Il précise les modalités de dialogue avec les internes** soit au sein des instances déjà existantes soit au sein d'instances dédiées.

- **Une approche personnalisée et le respect des temps scolaires, éducatifs et personnels :**

Le temps péri-scolaire est organisé de manière à **prendre en compte les besoins des internes tout en veillant au respect des différents temps : "devoirs faits", activités éducatives sportives et culturelles, temps libre.**

- **L'accès aux ressources et l'ouverture sur le monde :**

Pour que cet accès soit optimal, le projet précise comment est assuré l'accès des internes à la documentation et à l'information de l'établissement ainsi qu'aux ressources disponibles sur internet.

**Il organise une offre culturelle et sportive cohérente, adaptée et attrayante pour les élèves et leurs parents, en s'appuyant sur l'ensemble des ressources locales.**

En fonction des besoins, l'internat peut, en effet, faire appel à des appuis extérieurs avec lesquels un partenariat est noué en amont.

## II- Bilan de la classe tremplin

La classe TREMPLIN accueille chaque année des élèves qui sont restés sans solution. Cela peut être des élèves qui ont rompu un contrat d'apprentissage. Cette année nous avons intégré 5 EANA qui ne maîtrisent pas le français ou très peu.

L'objectif général de ce dispositif de remédiation est de favoriser et d'accompagner l'entrée en lycée et obtenir une orientation choisie. Certains élèves choisissent de s'orienter vers l'apprentissage.

### PUBLIC ACCUEILLI 2022 - 2023

**13 élèves pris en charge** : 7 filles et 6 garçons.

#### Origine scolaire des élèves :

- 1 élève de 1<sup>ère</sup> bac pro,
- 5 EANA,
- 3 1<sup>ère</sup> année de CAP,
- 1 2<sup>nd</sup>e bac pro lycée privé,
- 1 rupture de contrat d'apprentissage,
- 1 de 4<sup>ème</sup>
- 1 MLI.

#### Modalités pédagogiques, activités menées :

- **FACE AUDE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) :**

Le club d'entreprises FACE AUDE s'appuie sur près de 100 entreprises audoises engagées. Aux côtés des autres acteurs privés ou publics, ces entreprises audoises s'impliquent dans des actions concrètes, d'intérêt général, dans les domaines de la lutte contre les exclusions et discriminations, de l'emploi, de l'accès à la culture et à l'éducation.

- **DISCOVERY**

L'action DISCOVERY combine des modules en présentiel et un mentorat entreprise avec pour objectif de mobiliser les élèves dans leur parcours scolaire et les stimuler dans leurs choix d'orientation, en créant un lien fort avec le monde professionnel.

- Au centre du dispositif : un binôme élève-entreprise sur le principe du mentorat. Chaque séance s'est déroulée en présence d'un membre de l'équipe pédagogique de l'établissement. Le dispositif se déroule sur 5 semaines et 8 modules.
- I. **Module 1** : Evènement de lancement entre collaborateurs et collaboratrices des entreprises engagées et élèves . Jeux de présentation croisée en binôme, présentation de l'action.
- II. **Module 2** : Atelier connaissance de soi et de ses compétences + présentation face caméra.
- III. **Module 3** : Séance industrie : réflexion sur l'égalité entre les filles et les garçons, échange avec un professionnel d'une filière, d'un métier.
- IV. **Module 4** : Préparation à la présentation de soi dans un cadre professionnel et assimiler les codes de l'entreprise.
- V. **Module 5** : Séance industrie et créativité : réflexion sur une innovation industrielle futuriste, travaux de préparation d'une maquette qui sera présentée lors du concours académique à Narbonne.
- VI. **Module 6** : Séance créativité : réalisation d'une maquette et d'un clip de promotion de l'invention du groupe.
- VII. **Module 7** : Ateliers prospection : chercher son stage.

➤ **Intervention du PAEJ sur le PASS SANTE :**

Le PASS SANTE est un jeu sur différentes thématiques qui concernent les jeunes :

- La santé,
- Les addictions (alcool, cannabis, drogues, jeux- vidéos...),
- Travail sur la confiance en soi (posture, mise en place de jeux de rôle),
- Nouvel atelier santé avec des Jeux Pass santé jeunes (bien-être, alimentation, vie affective, perturbateurs endocriniens et addictions).

➔ **Intervention de l'AFEV :**

L'AFEV favorise l'engagement citoyen par le mentorat lycéen. L'AFEV est intervenue sur 7 séances :

- Définir son projet professionnel et scolaire en reconnaissant mes qualités et compétences et en sachant ce qui me plaît et ce qui ne me plaît pas.
  - Différencier qualités et compétences, valoriser ses compétences et expériences sur un CV.
  - L'orientation travaillée sur format numérique,
  - Entraînement aux entretiens d'embauche,
  - Travail sur les vœux d'orientation (2 séances),
  - Métiers au féminin et compétences requises.
- **Bilan pédagogique** : Le niveau est trop hétérogène. L'accueil de plusieurs EANA dans le groupe a « démotivé » les autres élèves qui ne se sont pas sentis à leur place. Les élèves se sont plaints de l'absence régulière de certains enseignants. L'esprit de groupe n'a pas pu se faire. C'était un groupe sans problème de comportement mais sans dynamisme.

9 dossiers AFFELNET  
 2 signatures de contrat d'apprentissage : Hôtellerie et peinture,  
 1 retour MLI  
 1 scolarisation en CAP Lycée Ruffié Limoux.

### III- Une année d'activité aux ateliers

- Investissements notables :
  - o Sur crédits établissement :
    - 3 imprimantes 3D en BTS CPI
    - Camera pour la cellule robotisée en BTS CRSA
    - Scanner 3D en STI2D
    - Matériel KNX en BTS Electrotechnique
  - o Dotation Région :
    - 0 Ordinateurs
    - 0 maquettes pédagogiques
  
- Promotion de l'établissement et ses formations.
  - o Formations post bac :
    - Participation à 3 salons (Perpignan, Narbonne et Carcassonne)
    - Présentation de nos BTS aux élèves du lycée Tillon à Castelnaudary
    - Présentation de nos BTS à nos élèves de bac technologique
    - Portes Ouvertes (11 février 2023)
  - o *Formations pré-bac* :
    - Présentation de la SEP lycée Jules Fil dans différents collèges (Bastion, Alain, Chénier, Jules Vernes, de Trèbes, de Bram, de Capendu, de Castelnaudary, de Limoux)
    - Présentation du LEGT lycée Jules Fil dans différents collèges (Le bastion, Varsovie, Chenier, Jules Vernes, de Capendu, de Rieux, de Cuxac)
    - Visite du lycée Jules Fil à un groupe d'élèves de 3<sup>ème</sup> du lycée Ferroul et du collège de Bram
    - Présentation du lycée Jules Fil à tous les élèves et certains parents du Collège Jules Vernes
    - Journée Portes ouvertes le 11 février 2023 – participation d'environ 300 familles
    - Organisation de 235 mini-stages sur le LEGT et 232 sur la SEP

	201	202	203	204	205	206	207	208	SEP	Ext	réorientation	Total
STI2D	8	2	3	4	2	2	3	2	2	11		39
ST2S	3	3	6	7	13	7	1	10		61		111
EdS SI	10	1			1	2	1			10		25
EdS NSI	4				3		1			2		10
Total	25	6	9	11	19	11	6	12	2	84	2	185

BTS	SP3S	SN	CRSA	EL	CPI	Total
Bac pro	11					
Bac techno	3	8	5	3	12	
Extérieur	6	2				
Total	20	10	5	3	12	50

Electricien	MELEC&S N	MSPC	MS	ASSP	AEPE
18	51	13	52	47	51

Il est à noter que 41% des collégiens ne sont pas venus pour réaliser leur mini-stage

- Projets techniques :
  - o Réalisation de projets techniques par nos étudiants de seconde année de BTS, pour des entreprises :

BTS	Thème du projet	Entreprise partenaire
CPI	Conception d'un porte outil électrique	FERRAND Carcassonne
CPI	Conception d'une presse plastique "Sheetpress"	Fablab R/Mine Carcassonne
CPI	Conception d'une orthèse de cheville	Groupe Lagarrigue de Toulouse
CRSA		La belle Aude
CRSA		Win Kart
CRSA		Sieur D'arques
SN	Chemin de photo numérique	Chemin de Photos, Fanjeaux
SN	Guidage tracteur	Cybelium, Conques sur Orbiel
SN	COGLABS, Support d'enseignement pour la programmation des IoT	Unesco Paris
SN	Gestion de stock d'une coopérative apicole	Coopérative les compagnons du miel, Port-Lesney
SN	Géolocalisation Indoor de chariot	Tagfleet, Villalier

- PFMP et stage :
  - o Réalisation de 1260 conventions de PFMP ou stages
- Aide au recrutement pour des entreprises
- Visite médicale DTR :
  - o 127 élèves de 2de bac pro MEI, MELEC, SN et CAP Electricien ont dû réaliser une visite médicale, par un médecin scolaire, pour pouvoir réaliser les travaux réglementés au lycée et en PFMP.
  - o Ces visites médicales ont eu lieu au lycée (dans l'ancienne cantine) entre le 27 septembre et le 18 octobre 2022.
- Pôle robotique
  - Le pôle robotique du BTS CRSA continue de croître. 2 nouveaux robots nous ont été donnés (nous devons les rendre opérationnels)
  - Nos étudiants ont fini 3<sup>ème</sup> à la finale France des olympiades Fanuc

Nous souhaitons ouvrir une licence pro dans le domaine de la maintenance, avec une coloration en robotique.

## IV- Une année d'activité à l'infirmierie

### EQUIPE INFIRMERIE :

Mme Catherine BOLZE (quotité 100%) en formation pendant 5 mois

Mme Odile BES infirmière remplaçante

Mr Luc SQUILBIN (quotité 100%)

Total charge horaire 79h/semaine.

### Activité du service:

#### *Ouverture infirmerie :*

Du lundi au vendredi avec un service de soirée (19h00 – 21h00) et des astreintes de nuit (21h00 – 7h00).

	<b>Année 2018/19</b>	<b>Année 2019/20 31 semaines</b>	<b>Année 20/21</b>	<b>Année 21/22</b>	<b>Année 22/23</b>
	<b>ACCUEIL :</b>				
<b>Elèves</b> accueillis à l'infirmierie :	3067  Soit 69.7 élèves/ sem	2451  Soit 79 élèves/ sem	3921  Soit 93.35 élèves/ sem Augment ation de 15%	3574  111 élèves par semaine	<b>3480</b>
HORS PRESENCE		Env. 100	1366	1291	
<b>Personnel</b> accueillis à l'infirmierie :		34	91	46	35
	<b>ORIENTATION :</b>				
Retours en classe après passage :	2774	2141	3406	3048	3183
Prise en charge par les familles :		162	430	292	276
Orientation : hôpital /SAMU :		19	57	24	21
	<b>LIAISONS ENGAGEES :</b>				
Familles avisées :		271	<b>1236</b>	<b>1503</b>	<b>1463</b>
Familles reçues :		133	<b>642</b>	<b>639</b>	<b>576</b>
Appel au médecin de famille et/ou spécialiste :		8	5	12	15
Appel au		9	13	3	5

médecin EN :					
Appel au 15 :		13	14	18	17
Avec l'assistante sociale EN :		12	9	6	15
Avec la vie scolaire :		220	259	322	540
Autres professionnels de santé :		39	26	6	4
	<b>BESOINS EXPRIMES :</b>				
Soins et traitements :		1790	<b>2243</b>	<b>2220</b>	<b>2180</b>
Ecoute et relation d'aide :		91	123	179	254
Conseils en santé :		2016	4622	4594	3480
Renseignements, ressources :		406	1135	1472	1840
Maltraitance :		1	3	2	0
Violences sexuelles :		5	3	0	1
Evénements graves :		11	5	5	1
Maladie transmissible			1634	1681	540
Contraception d'urgence :		3 demandes non abouties et 3 administrées.	6 demandées administrées 4	8 administrées	19 Administrés pour 21 demandes
	<b>SUIVIS INFIRMIERS :</b>				
Suivi infirmier :		1420	2297	2966	2745
Examen à la demande de la communauté éducative :		52		20	17
Elèves à revoir :		29	11	8	15
	<b>DEPISTAGES INFIRMIERS DANS LE CADRE DES DTR :</b>				
		120		140	176

Nombre d'élèves bénéficiant d'un PAI : 26 (26 l'an dernier).

Prise en charge pendant le service de soirée et/ou les astreintes de nuit : 4 élèves ayant un traitement le soir au long cours.

Appels urgents :

- 17 (43 en 2021 2022) en journée
- 14 (16 en 2021 2022) la nuit.

**176** consultations infirmières de dépistage avant visite médicale.

## L'activité du CDI

Nos activités définies par la circulaire n° 2017-051 s'articulent en trois axes.

### **1er Axe :**

#### **La formation, de tous les élèves à une culture de l'information et des médias**

Pour les élèves :

Niveau 3e prépa métiers :

- Recherches documentaires, images libres de droit - Arts appliqués
- Recherche documentaire projet sécurité

Niveau seconde :

- Visite du CDI.
- Recherche documentaire
- SNT : les réseaux sociaux.
- Harcèlement et réseaux sociaux
- Atelier sciences politiques, lecture d'images et oraux
- Défi Babelio (projet annuel 2h par semaine)
- Activités sur l'orientation
- Activités lecture : Glose Education
- Atelier d'écriture (208)
- L'intégration dans la société par le sport dans la littérature adolescente : 204

Niveau 1ère :

- Harcèlement et réseaux sociaux (STI2D)
- Recherche documentaire (Spé + ST2S)
- Résidence d'autrice, Florence Aubry (1MS)
- Classe Investigation (1ère)

Niveau terminale :

- Grand Oral
- Ressources, orientation
- Jury de grand oral blanc (Maths, SI)
- Jury de Grand Oral : 3 jours

Tout niveau confondu :

- Atelier Zoroux
- Atelier Sciences Po Paris
- Initiation aux outils numériques à la demande des élèves.

### **2ème Axe :**

#### **La participation à l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel**

Expositions : Fake news (Canopé)

SOS Méditerranée (expo des SP3S)

Animations :

- Accueil du club Échecs
- Siestes contées
- Café de l'Europe et atelier Erasmus avec l'association Europe Direct
- Journée Portes Ouvertes.

- Nuit de la lecture
- Les Ambassadeurs : vidéos pour les formations enseignantes de M. Fletcher.
- Mise en place de l'atelier débat avec l'assistant d'anglais.
- Exposition du FRAC et animation d'ateliers par M. Paul Rouffia du service pédagogique.

#### Ouverture sur l'extérieur :

- Participation au forum d'orientation 4e
- Visites des collèges pour la présentation du lycée aux parents d'élèves de 3e
- Spectacle Miettes Stéphane Servant (207 + élèves Prague + club lecture collège Varsovie)
- Rencontre Nathalie Bernard, autrice jeunesse
- Rencontre avec Mahyar Monshipour, champion du monde de Boxe (204, 207, 1ASSP, atelier sciences Politiques)
- Sortie Lycéens au Cinéma
- Coordination du comité des Incorruptibles
- Accueil des enseignants en job shadowing.
- Présentation du système éducatif français aux enseignants en job shadowing. 5h
- Accueil des élèves espagnols et italiens pour des ateliers au CDI.
- Aide à l'encadrement de groupes Erasmus. 3+3+10+3+2+4
- Organisation de l'échange entre le lycée et le Arcibiskupské gymnázium de Prague (300h)
- Sorties des élèves d'arts plastiques au musée des Beaux Arts, MRAC et CRAC

#### Formations suivies :

##### En présentiel :

- Semaine de la presse.
- Réunion de bassin des professeurs documentalistes.
- La photographie documentaire.
- Pass culture

##### En distanciel :

- Salon du livre jeunesse de Montreuil.
- Orientation en seconde
- Pearlrees

### **3ème Axe :**

#### **La mise en œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition**

#### **Organisation de l'accueil des élèves au CDI par le personnel**

#### **Heures poste ouverture du CDI :**

##### **Pour rappel :**

- 2017 - 2018 **89 h** (2 titulaires; 1 CUI; 1 stagiaire, 8h AED) **53 h d'ouverture**

- 2018 - 2019 66 h (1,5 titulaire, 0,5 contractuelle; 6h AED soir, mercredi après-midi) 44 h puis 40h dont 16 h seules dans le CDI
- 2019 - 2020 65 h (1,9 titulaire; 8h AED : soir et mercredi après-midi) 47 h d'ouverture dont 21 h seules dans le CDI
- 2020-2021 66h (1,9 titulaires) 40h d'ouverture (fermeture de 30 min pour nettoyage, protocole sanitaire + 2h00/ semaine de désinfection du CDI) Dont 26h seules dans le CDI
- 2021-2022 : (1,9 titulaires) 42h d'ouverture  
Dont 28h seules dans le CDI

#### **2022 - 2023 :**

Magalie David : 26h00 en présentiel (**8h00 : seule** dans le CDI).  
 Marie-Claude Lacaze : 30h00 en présentiel (**7h00 : seule** dans le CDI).  
 Myriam Mayer : 30h00 en présentiel  
**43h** d'ouverture hebdomadaire.

#### **Fréquentation du CDI par les élèves :**

La fin des mesures sanitaires a permis le retour d'un accueil véritablement bienveillant des élèves qui sont, alors, revenus en nombre.

#### **Gestion du fonds documentaire :**

Crédits tous supports :

9000€ (achats de fictions et documentaires + ressources numériques pour les élèves et l'équipe pédagogique + abonnements périodiques + matériel pour équiper les livres + Ressources numériques de gestion du fonds.)

Evolution du fonds documentaire :

Documents intégrés dans le fonds cette année : **(+511)** : Fictions + 221 /

Périodiques +191 / Documentaires : + 99

Périodique : **50 titres** consultables en ligne sur Cafeyn intégrés directement dans Esidoc + **16** abonnements papier

Pages de sites internet référencées dans le fonds documentaire (environ 12000)

Indicateurs d'activité des usagers :

- Le prêt de documents aux usagers s'élève à **1278 prêts** de documents prêtés.  
Beaucoup de consultations sur place, surtout mangas et BD.

Les usagers :

- **14% (en baisse de 5%)** des élèves et **25% (en baisse de 15%)** des personnels ont emprunté au moins un document dans l'année.

Parmi les usagers actifs (ayant effectué au moins un emprunt) **83 % sont des élèves**. Les élèves sont répartis ainsi : **68,8 %** viennent du lycée général (en hausse de 4 points), **8 %** viennent du lycée technologique (en baisse de 7 points), **23,2%** viennent de la SEP (**en augmentation de 2,5 points**).

Veille et diffusion de l'information (élèves et enseignants) :

- Portail documentaire Esidoc (<http://0110007y.esidoc.fr/>), réseaux sociaux (@cdijulesfil : Facebook, Instagram, Twitter...).
- Brève du CDI, hebdomadaire à destination des enseignants

#### **Activités prévues pour l'année scolaire 2023-2024**

Activités pédagogiques incluant les projets :

- Défi Babelio (1 classe de seconde générale et/ou professionnelle).

- Les coups de cœur des secondes pour les enseignants et les autres élèves du lycée.
- Clin d'œil sur les nouveautés : présentation en classe (+ portails + Réseaux sociaux) des nouveautés
- Formation des collègues aux outils numériques en ligne.
- Espace de travail alternatif, coaching : mémoire, méthode de travail, émotions et attention, fonctionnement du cerveau, orientation...

#### Réaménagement du CDI :

- Nous espérons que la Région nous donnera accès à la commande de matériel via CARL pour effectuer une commande de chaises et tables à roulettes pour la salle Web2 constamment réaménagée en fonction des activités pédagogiques.  
Par ailleurs, nous redemanderons le matériel commandé depuis 3 ans et jamais reçu.
- Club design thinking pour intégrer les élèves au réaménagement du CDI : exemple mise en place d'un hamac dans le coin lecture (?), de tableaux blancs pour les élèves dans le CDI, réflexions sur l'organisation de l'espace CDI.

#### Politique documentaire :

- Nouveaux outils numériques :
  - \*Annales en ligne : <http://documentation.solutionsdoc.net/annabac>
  - \*Spicee éduc : <https://documentation.solutionsdoc.net/spicee-educ/>
  - \*ScholarVox CDI ( <https://documentation.solutionsdoc.net/scholarvox-cdi/>)  
ou BiblioAccess (<https://documentation.solutionsdoc.net/numilog/>)
- Proposer une vraie politique documentaire de l'établissement en collaboration avec les enseignants de discipline.

## V- Une année activités culturelles

Le lycée Jules Fil a développé depuis plusieurs années la pratique artistique et culturelle au sein de son établissement mais aussi à l'extérieur.

Le lycée est implanté dans un quartier socialement, économiquement et culturellement défavorisé. De ce fait, les projets établis chaque année ont pour but d'ouvrir des champs qui ne sont pas familiers aux élèves et de leur faire découvrir qu'ils peuvent accéder à la culture, s'y intéresser et devenir acteurs/créateurs. C'est pourquoi nous cherchons avant toute chose, par le biais de la culture, par les visites, par la création, à favoriser l'esprit de groupe, la cohésion et l'esprit d'entraide entre les différents niveaux et l'ensemble des filières (professionnelles, technologiques et générales), ainsi qu'à intégrer et éveiller de nombreux jeunes peu enclins ou habitués à avoir accès à quelque forme de culture que ce soit.

Même si la pandémie de la Covid est derrière nous, les enseignants ont du mal à reprendre les projets de sorties scolaires ou de partenariats avec des artistes à faire intervenir au sein du lycée. La plupart sont des projets qui sont reconduits d'année en année (Défi Babélio, Semaine des Maths, lycéens au cinéma, la quinzaine des langues...).

D'autres projets ont vu le jour de façon suivie avec une résidence d'autrice, Madame Florence Aubry, mais aussi l'exposition d'œuvres d'artistes carcassonnais à la cafétéria du lycée qui, bien qu'elle soit un lieu tenu par une personne issue du privé, a souhaité travailler en collaboration avec la référente culture pour que les élèves côtoient les œuvres, ou bien de façon ponctuelle avec des interventions dans les classes ou bien des sorties dans les lieux culturels de Carcassonne (théâtre Jean Alary, Centre pour la mémoire – Joë Bousquet).

De plus, le développement du programme Erasmus permet aux élèves de partir à l'étranger pour des stages professionnels en baccalauréat professionnel, ou bien pour apprendre une langue étrangère en baccalauréat général et technologique. Cela conduit à une baisse du nombre de voyages scolaires organisés, et référencés dans le volet culturel, car les enseignants ont déjà beaucoup à gérer de ce côté-là.

Par ailleurs, l'avènement du Pass Culture collectif via la plateforme Adage n'est pas encore bien maîtrisé par les enseignants qui ne se le sont pas encore approprié et ont un fort besoin d'accompagnement, même pour enregistrer dans Adage des projets gratuits.

Pour cette année scolaire, sur les 31 760€ alloués à notre établissement, seulement 9576€ ont été utilisés. Il reste donc 22 184€ inutilisés.

Ce qui a freiné l'utilisation du Pass Culture est le fait que les frais de transport ne soient pas pris en charge. Des enseignants auraient souhaité proposer des projets mais sans avoir voté le budget « transports » l'année précédente cela n'a pu aboutir.

Parmi les dix-sept projets réalisés grâce au Pass Culture, six l'ont été avec des élèves de lycée professionnel, sept avec les élèves de lycée général et technologique, et quatre mixtes.

Parmi les classes engagées dans ces projets nous trouvons :

- L'ensemble des élèves de 3<sup>ème</sup> Préparation Métiers
- 2 classes de 2<sup>nde</sup> pro
- 5 classes de 2<sup>nde</sup> GT
- 3 classes de 1<sup>ère</sup> pro
- 3 classes de 1<sup>ère</sup> GT
- 3 classes de Term pro
- 3 classes de Term GT
- 6 classes des EDS
- 2 classes de BTS
- Les internes

- Les éco-délégués

On remarque tout de même qu'un large spectre a été couvert et que l'ensemble des sections a été touchée.

Cela est loin malheureusement de toucher chaque division et donc chaque élève, comme c'est attendu dans le cadre du 100% EAC.

C'est un point à améliorer au cours de l'année prochaine. Nous avons déjà anticipé le fait que les transports ne soient pas pris en compte en demandant une enveloppe budgétaire dédiée à ce poste de charges.

## VI- Les activités de l'éducation physique et sportive et de l'UNSS :

### LES ACTIONS DANS LE CADRE DE L'EPS

#### **LES OPTIONS FACULTATIVES EPS : BILAN et PERSPECTIVES**

Le projet d'option EPS orienté multisports répond aux programmes rénovés du lycée. Destiné aux élèves de la seconde à la terminale, il a été validé le 08 Juin 2020 par l'Inspection Académique. Avec la fin des contraintes sanitaires, il a pu être réalisé cette année dans son entièreté.

**Il propose aux élèves passionnés de sport** ou qui se destinent aux métiers du sport et de la forme : (Préparateur physique, professeur d'EPS, Maitre-nageur sauveteur, BPJEPS, Coach, Arbitre...).

- Un créneau de deux heures de pratique en supplément des cours EPS associé à un temps de réflexion pour réaliser un projet sportif.

Un peu plus de 100 élèves du lycée général répartis en 4 groupes ont pratiqué 4 activités trimestrielles différentes choisies parmi :

- Raquettes (Tennis de table, Badminton)
- Natation
- Course d'orientation
- Musculation
- Beach sport collectifs (Hand-Foot-Rugby)
- Volley-ball
- VTT

Nous faisons le choix pédagogique pour l'an prochain de partir sur des cycles plus longs pour permettre un approfondissement des APSA choisies par les élèves donc 3 activités sur l'année.

Fin septembre, un mercredi après-midi a été réservé à une demi-journée d'intégration ou nous avons pu proposer à tous nos élèves de l'option EPS l'activité acrobranche sur le site de la Cavayère, ceci grâce au financement du MDL que nous remercions. Expérience très enrichissante où les 3 niveaux 2<sup>nde</sup>, 1<sup>o</sup> et T<sup>o</sup> ont apprécié ce temps de partage en début d'année.

Vu les retours positifs des élèves, nous souhaiterions pérenniser cette demi-journée si le financement le permet.

Les optionnaires de terminales ont présenté et soutenu à l'oral un dossier mettant en relation une activité sportive choisie avec une thématique relative à la santé, à l'entraînement ou à la médiatisation. L'option EPS constitue une plus-value indéniable dans le dossier Parcoursup orienté vers les métiers du sport et de la forme.

La date et l'évaluation de cet oral sera avancée l'an prochain (17/01/2024) afin d'être prise en compte dans les notes du deuxième trimestre et ainsi pour pouvoir être valorisée dans Parcours sup.

Une sortie Plein Air au lac de la Cavayère a également été organisée en fin d'année. Initialement prévue un mercredi après-midi, cette sortie a finalement eu lieu la journée du jeudi 08/06/2023 car nous avons eu la possibilité de proposer des activités innovantes aux élèves telles que Kayak et Tir Laser.

Très appréciée des élèves, cette journée doit être maintenue mais à une date moins tardive car certains élèves étaient déjà partis en vacances.

## **BILAN AS JULES FIL 2022 2023**

### **LICENCES UNSS 2022-2023**

**146 élèves licenciés (55 filles et 91 garçons)** toutes activités confondues.

**Dont 48 jeunes officiels Unss** (arbitres et coaches) validés pour Jules FIL

(→ 119 licences payées par les familles pour une activité annuelle régulière)

### **Sports collectifs**

#### **HANDBALL SECTION SPORTIVE**

**\*LICENCES** : FILLES : 11 licenciées / GARCONS : 12 licenciées

#### **\*CERTIFICATIONS OBTENUES :**

ARBITRE : 2 filles et 3 garçons niveau académique, 2 garçons et 1 fille niveau départemental

JEUNE COACH : 1 fille et 1 garçon niveau académique, 1 fille niveau départemental

#### **\*TITRES OBTENUS :**

##### Equipe fille : UNSS Excellence

- Championne de district
- Championne départementale
- 3<sup>ème</sup> au championnat académique

##### Equipe garçons : UNSS Excellence

- Championne de district
- Championne départementale
- 3<sup>ème</sup> au championnat académique

#### **MULTI SPORTS Lundi midi au Gymnase (FUTSAL/BASKET)**

Entre 6 à 10 élèves

Début d'année futsal et basket puis essentiellement basket.

Activité loisir sans compétition.

Pas de licenciés supplémentaires car élèves déjà licenciés pour d'autres activités.

#### **MULTI SPORTS Lundi soir au Gymnase (BASKET/FOOT)**

Sur l'année scolaire, 14 élèves sont venus assister aux séances soit une légère amélioration par rapport à l'année dernière, année perturbée il est vrai au mois de janvier 2022 par l'épidémie de covid 19.

Sur ces 14 élèves deux sont issus des classes de BTS, six proviennent des classes de seconde pro, quatre de première pro et enfin deux de terminales du lycée général.

Les séances étaient articulées essentiellement autour du basket-ball en intérieur mais aussi l'activité football a été proposée sur le plateau extérieur lorsque la météo le permettait. Ce créneau proposé permet donc aux élèves en question de venir pratiquer une activité collective permettant le brassage des publics au sein de

l'établissement, tant au niveau des classes qu'à celui des compétences sportives des pratiquants ( très peu d'élèves sont licenciés en milieu fédéral).

## **FOOTBALL ET FUTSAL**

### **13 licenciés G + 11 licenciés G**

Participation et accompagnement de 2 équipes :

- Au championnat académique de Football à Béziers le 11 Janvier 2023 : équipe médaillée de bronze !
- Au Championnat académique de Futsal à Saint Nazaire le 18 Janvier 2023 : encore une fois, sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium !

Félicitations à nos 2 équipes !

## **JEUX NATIONAUX DES LYCEES**

### **BEACHRUGBY : 7 licenciés 3F+4G**

Comme l'année précédente, nous avons qualifié une équipe mixte de Beach Rugby au Championnat National des Jeux des Lycées, équipe composée de 7 joueurs, 3 filles et 4 garçons.

Cette compétition a eu lieu les 15-16 et 17 mai 2023 à Arcachon.

Après une première journée de rencontres sans accrocs, le lycée Jules FIL termine premier de poule en remportant tous ses matchs. Malheureusement, la deuxième journée ne fût pas à l'image de la première. En effet, le niveau de jeu est monté d'un cran, la fatigue de la première journée a pesé dans les jambes. Malgré une équipe combative, le lycée Jules Fil se retrouve au pied du podium à la 4<sup>ème</sup> place sur 16 équipes engagées. Félicitations pour leur belle performance !

***Remerciements au MDL du lycée qui a soutenu financièrement les projets nationaux de l'AS***

### **VOLLEY / BEACHVOLLEY**

Les chiffres

\*\* 40 élèves inscrits, de tous horizons, moitié LGT, moitié SEP. Seulement 7 filles.

\*\* **20 licences** payées

\*\* En moyenne, une vingtaine d'élèves présents par entraînement, avec une super ambiance, récompensés comme chaque année par une sortie Beach-volley à Gruissan.

...Un petit niveau cependant cette année. Aucune équipe fille engagée, et aucune

équipe garçon (cadet et junior) ne sortent des phases district. 😞

MAIS j'ai bon espoir pour l'année prochaine, avec un bon groupe d'élèves qui a

progressé, et qui compte bien continuer en 2024! 😊

\*Rencontres amicales ponctuelles avec l'AS Volley du lycée Sabatier

## **Activités de la forme et prépa concours**

---

**25 licenciés** : 12 filles et 13 garçons

Deux entraînements par semaine le lundi et le jeudi.

Une sortie organisée par Mme Botella, toute la journée à Montpellier, pour clôturer l'année et récompenser les élèves les plus assidus: matin activité sportive dans la salle World Rebond France et l'après-midi visite de Planet Ocean.

Mme Botella a pris du temps pour trouver des fonds pour rendre cette journée totalement gratuite pour l'ensemble de ses élèves grâce aux partenaires Fondation de France et la MDL du lycée.

Monsieur Squilbin a épaulé Mme Botella pour l'encadrement lors de cette journée.

## Raquettes

---

### **PADEL : 8 licenciés 3FILLES +5GARÇONS**

Démarrée l'an dernier, la nouvelle activité de raquette le Padel a été pérennisée cette année en raison d'un entraînement par semaine le lundi entre 12h et 14h. Le club des Acacias, à Carcassonne Olympique, a permis à un petit groupe d'élèves de découvrir et pratiquer chaque semaine cette activité.

Deux rencontres ont également eu lieu avec tous les lycées carcassonnais Sabatier, Charlemagne et Charles Cros.

La première rencontre, qui a eu lieu le 15 Février 2023, avait pour but la découverte de l'activité aux autres établissements qui ne bénéficiait pas de pratique hebdomadaire.

La deuxième rencontre, le 19 avril 2023, avait cette fois-ci une finalité plus compétitive ou nos élèves se sont démarqués en remportant la compétition.

### **Activités de Plein Air**

**26 licenciés : 12 Filles et 14 Garçons** ont participé aux activités de l'AS plein Air les mercredis.

La plupart sont issus des classes de 2des et terminales du LGT. Seulement 2 élèves de la SEP, section MS ; ils se sont investis et distingués dans les raids compétitifs

**Sorties et entraînements** : Sorties thématiques pour préparer les raids multisports.

Entraînement ORIENTATION à la Cavayère / CROSS départemental UNSS à Routier/ Sortie VTT dans la Clape/ Sortie SPELEOLOGIE à Limousis/ Sortie initiation WINGSURF à St Pierre la mer

Sortie Unss ski prévue pour 15 élèves de Jules Fil , annulée faute de neige

***Remerciements au service des sports du conseil général qui accueille ponctuellement notre association dans ses structures***

### **Les Raids multisports** (Une quinzaine d'équipes engagées à chaque raid)

RAID VERT à la Cavayère en octobre ( 3 équipes de 4 mixte )

RAID BLANC Plateau de Beille 2 jours en février → 2 équipe de 4 →1 Médaille d'argent

RAID Départemental UNSS à Quillan→ 1 équipe de 4 → 1 Médaille d'argent

RAID Académique –Lac de la Raho(66) → 2 équipes de 4 →1 Médaille d'argent

*\*Equipe qualifiée au Championnat de France ; déplacement non organisé*

RAID PLANETE ( en juin à Saint Pierre la Mer) → 3 équipe de 4 →1 Médaille d'argent

**Si les terminales se sont distingués sur les podiums cette année**, la relève n'est pas loin derrière et est prometteuse.

Félicitations pour les efforts physiques engagés dans ces épreuves.

***Remerciements au lycée qui met à disposition pour les déplacements le vehicule 9 places et qui l'a équipé d'un attelage***

### **Echecs**

#### **5 licenciés : 1 fille + 4 garçons**

L'équipe ECHECS qui évolue au sein du MDL (maison des lycéens) s'est inscrite aux championnats UNSS et s'est **qualifiée aux Championnats de France UNSS-**

**EXCELLENCE** à Créteil

**Classée 18ème** . Niveau très relevé cette année ! Bravo aux élèves toujours motivés

***Remerciements au MDL du lycée qui a pris en charge financièrement tout le championnat échecs et aux parents et personnels qui se sont investis.***

**UNSS JULES FIL 2022-2023**  
**ACTIVITES SPORTIVES PROPOSEES**

<b><u>MULTISPORTS</u></b> <b><u>"LOISIRS"</u></b>	LUNDI 12H-13H 18H-19H30	GYMNASE J. FIL	Mme <u>THOMAS</u> Mr <u>BAUGUIL</u>
<b><u>REMISE en FORME</u></b> <b><u>Prépa concours</u></b>	LUNDI JEUDI 12H-13H	SALLE MUSCU ou GYMNASE J. FIL	Me <u>BOTELLA</u>
<b><u>PADEL</u></b> - <b><u>RAQUETTES</u></b>	LUNDI 12H-13H30	GYMNASE ACACIAS	Mr <u>PARAZOLS</u> Mme <u>SANMARTY</u>
<b><u>HANDBALL</u></b>	MERCREDI 13H00- 16H00	GYMNASE ABAR	Mme THOMAS Mr <u>NAUZES</u>
<b><u>FOOT/FUTSAL</u></b>	MERCREDI	Rencontres compétitives	Mr <u>PARAZOLS</u> Mme <u>SANMARTY</u>
<b><u>Sorties PLEIN AIR RAID</u></b> <b><u>Multisports</u></b> <b><u>Cross UNSS</u></b>	MERCREDI Après midi Ou journée	Entraînements et compétitions Déplacements UNSS organisés	Me <u>MASSANE</u>
<b><u>VOLLEY-BALL</u></b>	JEUDI 18H-19H30	GYMNASE J. FIL	Mr <u>NEGRAIL</u>

**Licence UNSS annuelle : 10 Euros+ participation carte région (15<sup>e</sup>)**

## VII- Les actions internationales de l'année

ERAI	Mission
	Ecriture des projets Erasmus+ (accréditation + KA121)
ERAEI LGT Catherine LECUBAIN ERAEI SEP Marie-Ange Lamego SEP	Gestion des projets en cours + validés par l'accréditation
ERAEI SEP Stéphaie Calvet SEP ERAEI STS Ingrid Carneiro	Organisation des mobilités élèves et professeurs
	Recherche de nouveaux partenaires + prise de contact
	Recherche d'organismes de formations professeurs
	Organisation de l'accueil de partenaires en job shadowing
	Organisation d'évènements autour de l'Europe
	Information auprès des équipes pédagogiques

### **Bilan année scolaire 2022/2023 : LGT**

1. Erasmus days Intervention de l'association Europe Direct le 11/10/2023 : présentation de l'Europe et de ses institutions à 5 classes



2. Café Europe organisé au CDI et animé par Europe Direct : ouvert à tous, le 11/10/2023

3. Participation des 3 ERAEI à mobilité DIPS organisé par DAREIC à Milan 26/09/2022 au 30/09/2022

4. Remise du label eTwinning school et eTwinning project 13/10/2022 par M.Davignon-Proriol



du



5. Accueil des partenaires espagnols de l'IES Trado Mayor, à Totana, Espagne, du 23/09/2022 au 30/09/2022 : 11 élèves et 2 professeurs accueillis dans les familles de nos élèves Professeurs organisateurs : Catherine Lecubain+ Franck Pontiès Marie-Claude Lacaze



+



6. Accueil de 4 inspecteurs/professeurs allemands dans le cadre d'un job shadowing du 19/10/2022 au 21/10/2022 District d'Arnsberg Helmut Heins, Sandra Pohl, Christian Roussel, Matthias Hollmann

7. Départ en mobilité de 5 enseignants en Irlande à Cork, en Irlande, pour cours structurés d'Anglais, à l'CEC, du 17/10/2022 au 21/10/2022

8. Départ en mobilité pour Job shadowing de Liliane Flory, au Liceo Federigo Enriques, à Rome, en Italie, du 17/10/2022 au 21/10/2022

9. Départ en mobilité individuelle de Fanny Arraou, élève de Terminale, au Liceo Federigo Enriques, à Rome, en Italie, du 17 au 28 Octobre 2022



10. Accueil en job shadowing de Sebastian Kurtz, professeur de mathématiques et d'histoire à l'IGS MORBACH, à Morbach, en Allemagne. Du 14/11/2022 au 18/11/2022

11. Accueil de 2 professeurs et 6 élèves de l'IES Puerto del Rosario, Fuerteventura pour mobilité de groupe Du 12/11/2022 au 26/11/2022

12. Départ en mobilité pour Jobshadowing de Nouria Faussié, au Gymnasium Am Europasportpark, à Berlin, en Allemagne Du 12/12/2022 au 16/12/2022

13. Départ en mobilité individuelle de 5 élèves de 1ere à Totana, à l'IES Prado Mayor, du 9/01/2022 au 20/01/2022 + jobshadowing de Laurence Grillères du 09/01/2022 au 13/01/2022 et Noémie Pellaers du 16/01/2022 au 20/01/2022

14. Départ en mobilité pour groupe d'élèves de 1ere à Rome au Liceo Federigo Enriques du 18/02/2023 au 25/02/2023  
Professeurs organisateurs : Liliane Flory et Céline Ricard



15. Départ en mobilité individuelle de 6 élèves de 2nde à Fuerteventura à l'IES Puerto Del Rosario du 13/03/2023 au 26/03/2023

16. Départ en mobilité Job shadowing Fuerteventura à l'IES Puerto Del Rosario de Chritelle Fernades-Alberto du 13/03/2023 au 17/03/2023 et Begonia Garcia du 20/03/2023 au 24/03/2023

17. Départ en visite préparatoire à Fuerteventura à l'IES Puerto Del Rosario de David Denjean, professeur de mécanique, du 20/03/2023 au 23/03/2023

18. Départ en mobilité de groupe pour 17 élèves de 2<sup>nde</sup> + 1ere + 2 professeurs au Colegio santa Joaquina de Vedruna à Madrid du 12/03/2023 au 17/03/2023 Professeurs organisateurs : Murielle Mamet+ Catherine ecubain Dans le cadre d'un KA210 déposé par le Bataafs Lyceum (NL)





19. Accueil des partenaires espagnols en mobilité de groupe pour 17 élèves de 2<sup>nde</sup> + 1ere + 2 professeurs au Colegio santa Joaquina de Vedruna à Madrid du 20/03/2023 au 24/03/2023  
Professeurs organisateurs : Murielle Mamet+ Catherine Lecubain



20. Accueil des partenaires Tchèques 10 élèves + 2 profs du Arcibiskupské Gymnázium , à Prague, en République Tchèque, à Carcassonne au lycée Jules FIL du 27/03/2023 au 03/04/2023 Professeurs organisateurs : Marie-Claude Lacaze (Documentaliste) + Nathanaëlle Sru (Anglais)

21. Accueil des partenaires italiens : mobilité de groupe 9 élèves + 2 profs du Liceo Federigo Enriques, à Rome, en Italie, à Carcassonne au lycée Jules FIL du 12/04/2023 au 19/04/2023  
Professeurs organisateurs : Liliane Flory et Céline Ricard



22. Accueil en job shadowing de 2 professeurs de l'IES El Galeon, à Tenerife, Espagne + 1 chef d'établissement de Fumiccino (Italie) Du 17/04/2023 au 21/04/2023

23. Départ en mobilité individuelle de 2 élèves de 1ere au Gymnasium Am +1 élève de seconde à l'Europasportpark, à Berlin, en Allemagne + 2 profs accompagnants : Mme Ferrero(Anglais) et M.Gilet (Anglais)



24. Départ en mobilité pour Jobshadowing du 06/05/2023 au 13/05/2023 de Yassine Fletcher (Hist/Geo) à l'IGS MORBACH, à Morbach ,en Allemagne.

25. Départ en visite préparatoire du 10/05/2023 au 12/05/2023 de Catherine Lecubain (ERAEI) à l'IGS MORBACH, à Morbach, en Allemagne



26. Départ en mobilité de groupe de 10 élèves de seconde + 2 profs à Pragues, République Tchèque, à l'Arcibiskupské Gymnázium du 15/05/2022 au 22/05/2022  
Professeurs organisateurs : Marie-Claude Lacaze + Nathanaelle Sruu



27. Accueil pour visite préparatoire à mobilité de groupe de 3 partenaires italiens du Liceo Federigo Enriques, à Rome, en Italie + 1 partenaire allemande du Karl-von-Closen Gymnasium Eggenfelden du 30/05/2023 au 31/05/2023



28. Départ en mobilité pour cours structurés d'Anglais intensifs de 2 professeurs Sophia Aymerich (Maths) , Anne Laure Adam Havé (Phy/chi) + 3 personnels administratifs Aurélie Crouet (secrétariat), Fabienne Porte (Loge), Coralie Jacquet (CPE) à CES Dublin, Irlande du 21/08/2023 au 25/08/2023.

<b>BILAN DES MOBILITES ERASMUS LGT 2022/2023</b>				
Type de mobilité	Lieu	Nombre d'élèves participants	Nombre de professeurs participants	Nombre de personnels autres
Mobilité courtes de formations (2 semaines)	Totana, (Espagne)	5		
	Fuerteventura(Espagne)	6		
	Berlin(Allemagne)	3		
	Rome (Italie)	1		
Mobilité pour cours structurés	Cork (Irlande)		4	3
	Dublin(Irlande)		2	
	Milan(Italie)		4	
Mobilités de groupe	Madrid (Espagne)	17	2	
	Rome(Italie)	9	2	
	Prague (Rep.Tchèque)	10	2	
Mobilités pour jobshadowing	Totana, (Espagne)		2	
	Fuerteventura(Espagne)		2	
	Berlin(Allemagne)		1	
	Morbach(Allemagne)		2	
	Rome(Italie)		1	
Mobilités pour visite préparatoire	Fuerteventura(Espagne)		1	
<b>TOTAL</b>		<b>51</b>	<b>25</b>	<b>3</b>

**PERSPECTIVES POUR 2023/2024 LGT**

Deuxième volet de financement dans le cadre de l'accréditation du LGT (Mars 2023) pour la période du 01/06/2023 au 31/08/2024

**Projet 2023-1-FR01-KA121-SCH-000123708 validé au 06/06/2023 Montant : 45322,00 €**

**DETAIL DES MOBILITES PREVUES 2023 /2024 LGT page 1/4**

MOBILITES DE GROUPES					
ETABLISSEMENT	PAYS	NOMBRE D'ELEVES	DUREE	PROFESSEURS ENGAGES	THEME
IGS MORBACH	MORBACH ALLEMAGNE	8	5 jours	C.Lecubain Y.Fletcher	Patrimoine
GYMNASIUM AM EUROPASPORTPARK	BERLIN ALLEMAGNE	10	5 jours	N.Faussie S.Ferrero	Inclusion
Von Klosen gymnasium Liceo Federigo Enriques	EGGENFELDEN ALLEMAGNE ROME ITALIE	16	5 jours	C.Lecubain L.Flory	how useful is science in our lives
Liceo Statale Carlo Porta di Monza	MONZA ITALIE	12	5 jours	M.Mamet M. Carneiro	
<b>TOTAL</b>		46	230 jours	<b>8 enseignants</b>	40 jours

**MOBILITES d'OBSERVATION DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES page 2/4**

Von Klosen gymnasium	EGGENFELDEN ALLEMAGNE	2 enseignants	5 jours
IES El Galeon	TENERIFE ESPAGNE	2 enseignants	5 jours
IES PUERTO DEL ROSARIO	FUERTEVENTURA ESPAGNE	2 enseignants	5 jours
GYMNASIUM AM EUROPASPORTPARK	BERLIN ALLEMAGNE	2 enseignants	5 jours
Liceo Statale Carlo Porta di Monza	MONZA ITALIE	2 enseignants	5 jours
<b>TOTAL</b>		<b>10 enseignants</b>	Total : 50 jours

**MOBILITES COURTES DE FORMATION page 3/4**

Von Klosen gymnasium	EGGENFELDEN ALLEMAGNE	6 élèves	2 semaines
IES El Galeon	TENERIFE ESPAGNE	6 élèves	2 semaines
IES PUERTO DEL ROSARIO	FUERTEVENTURA ESPAGNE	7 élèves	2 semaines
GYMNASIUM AM EUROPASPORTPARK	BERLIN ALLEMAGNE	6 élèves	2 semaines
<b>TOTAL</b>		<b>25 élèves</b>	<b>300 jours</b>

**MOBILITES POUR COURS STRUCTURES 4/4**

LANGUE ANGLAISE	CORK	5 professeurs	durée = 5 jours
NUMERIQUE	?	8 professeurs	durée = 5 jours
<b>TOTAL</b>		<b>13 professeurs</b>	<b>Durée : 65 jours</b>

## Annexe IV

### Projet d'établissement 2023 – 2026 lycée Jules Fil

#### SOMMAIRE

<b>Axe 1 un lycée porteur de valeurs</b>	<b>Levier 1 - Accompagner tous les élèves en tant que futurs citoyens responsables</b>	<b>Page 2</b>
	<b>Levier 2 - Un service public d'éducation pour tous</b>	<b>Page 4</b>
	<b>Levier 3 - Pérenniser un climat interne serein</b>	<b>Page 6</b>
<b>Axe 2 un lycée qui mène à la réussite de tous ses élèves</b>	<b>Levier 1 - S'appuyer sur l'existant pour déterminer les marges de progrès</b>	<b>Page 10</b>
	<b>Levier 2 - Une structure qui se transforme pour mieux réussir</b>	<b>Page 12</b>
	<b>Levier 3 - Fluidifier et personnaliser les parcours</b>	<b>Page 17</b>
<b>Axe 3 un lycée conçu comme un espace de vie, collaboratif, ouvert et éco- responsable</b>	<b>Levier 1 - Un fonctionnement interne coopératif et collaboratif</b>	<b>Page 21</b>
	<b>Levier 2 - Un espace ouvert sur son environnement et le monde</b>	<b>Page 23</b>
	<b>Levier 3 - Une communauté qui s'engage dans une dynamique collective d'éco-responsabilité</b>	<b>Page 28</b>

## Axe 1: un lycée porteur de valeurs

### Levier 1 - Accompagner tous les élèves en tant que futurs citoyens responsables

#### Les objectifs suivis :

- S'approprier les valeurs de la République :
  - ✓ Respecter la laïcité et égalité filles – garçons,
  - ✓ Lutter contre les discriminations,
  - ✓ Entretenir le fonctionnement démocratique de l'établissement,
  - ✓ Baliser un parcours citoyen de l'élève au cours de sa scolarité au lycée.
- Engager la communauté scolaire dans la préservation de l'environnement,
- Valoriser l'engagement citoyen extérieur des élèves.

#### I - Promouvoir la démocratie scolaire

Constat : Le vote expérimental par internet testé est trop compliqué, nombreux furent ceux qui avaient l'intention de participer et qui ont renoncé : procédure trop complexe, décourageante (conflit avec les adresses gmail).

La question de la représentativité se pose. Pour autant, les années précédentes, le lycée avait une participation autour de 50 % alors même que la moyenne académique est de 40 %)

#### Propositions d'actions :

- Proposer aux élèves de voter par internet (par l'ENT (Espace Numérique de Travail) ou Pronote, (à définir) pour asseoir le label lycée numérique,
- Si le vote numérique s'avère trop complexe à développer ou soulève des problématiques trop difficiles à solutionner (ex : gestion de l'anonymat dans le cadre du vote, sensibilisation des élèves en stage pour qui la participation est nulle dès lors qu'ils ne sont pas sur le site du lycée lors de l'élection...) : proposer un planning de vote pour toutes les classes,
- Lancer les campagnes électorales dès la première semaine de rentrée,
- Prévoir une présentation des différentes instances CVL (Conseil pour la Vie Lycéenne), MDL (Maison Des Lycéens), leurs missions, leur poids dans la vie du lycée, etc., à l'occasion du discours du proviseur aux élèves nouvellement arrivés au sein du lycée,
- Préparer un flyer simplifié et exhaustif sur la représentation lycéenne (CVL, MDL, éco-délégués) à distribuer à l'ensemble des élèves et étudiants du lycée,

## **II- Ce qui contribue au respect d'autrui, des sociétés et de la planète Eco-citoyenneté (EDD)**

Le respect d'autrui vise aussi à la qualité du vivre ensemble et à lutter contre toute forme de discrimination.

### **Propositions d'actions :**

- Développer les débats citoyens : cafés philo ou pédagogiques : après réalisation d'une étude menée par les étudiants du BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) auprès des élèves (questionnaire sous simple question ouverte ou à choix multiples permettant de retenir les deux ou trois thèmes qu'ils souhaiteraient voir abordés au cours de l'année scolaire) ,
- Développer les missions du référent EDD
- Renforcer les liens entre les éco-délégués, les élus CVL / MDL / Internat et le référent EDD
- Développer l'implication initiative à travers un parcours citoyen pour chaque élève (l'éco-citoyenneté, l'égalité filles – garçons, la lutte contre les discriminations).

Sur ce champ, il serait intéressant de créer une dynamique où pourraient s'inscrire les enseignants et les assistants d'éducation.

*Nota Bene : L'éco-citoyenneté est abordée autrement dans la dernière partie de ce projet d'établissement sous l'angle de la dynamique collective de la communauté scolaire tout entière.*

## **III- Une équipe qui accompagne le parcours citoyen**

L'établissement est un lycée où chaque élève est responsabilisé mais accompagné afin d'entretenir une qualité du vivre ensemble.

### **Propositions d'actions :**

- Réactiver le CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) et promouvoir l'instance auprès des personnels pour fédérer les différentes « coordinations »,
- Réactiver les coopérations avec différentes associations et structures : Acti-City, Unis cité, Conseil départemental des jeunes, Mairie de Carcassonne, ...
- Développer des projets interdisciplinaires autour des programmes d'EMC (Enseignement Moral et Civique) et de SES (classe de seconde notamment dont le programme se prête à la thématique. Problématique : peu d'heures hebdomadaires pour ces enseignements laissant peu de place à la réalisation de projets)

- Organiser au premier trimestre un inter CVL-CVC au lycée Jules Fil (lycées et collèges du Carcassonnais et Limoux)
- Travailler sur la labellisation « égalité filles-garçons » et utilisation du Kit « égalité filles-garçons »

Dans le cadre de ces actions, l'information et l'association des parents sont essentielles.

## **Levier 2 - Un service public d'éducation pour tous**

- Accompagner chaque élève selon ses besoins
- Faciliter l'inclusion scolaire
- Redéfinir les liens avec les parents d'élèves :

### **I- Accompagner chaque élève selon ses besoins**

- Mettre en place un accompagnement personnalisé modulable à effectif réduit.
- Utiliser les résultats des tests numériques de positionnement à l'entrée en seconde en maths et en français pour faire de la remédiation.
- Réengager les élèves dans le travail personnel : développer des méthodes de travail, aide à la méthodologie.
- Mettre en place, dans la mesure du possible un dispositif « devoirs faits » en troisième Prépa-métiers, de préférence pendant la pause méridienne (12h -13h ou 13h-14h) – groupe de 12 élèves maximum, de façon ponctuelle.
- Prendre en compte la diversité des élèves pour aider chacun d'entre eux à progresser et à maîtriser les connaissances visées.
- Lutter contre le décrochage et l'absentéisme : diagnostiquer, communiquer, établir une liste des élèves évoqués en GSED (Groupe de Suivi des Elèves en Difficulté) et la transmettre aux équipes pédagogiques par le biais du professeur principal ; le cas échéant, mettre en place des commissions éducatives.
- Inciter les élèves à consulter très régulièrement les ressources disponibles sur l'ENT afin de permettre aux élèves de développer leur travail personnel

## **II- Faciliter l'école inclusive**

-Mettre en place et/ou poursuivre des PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), PAI (Plan d'Accompagnement Individualisé) et PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative) (ou les « réactiver ») dès l'entrée en seconde en lien avec les collègues.

- Mettre en place du tutorat par les pairs

- Proposer aux enseignants volontaires, une formation établissement sur l'école inclusive.

- Mettre à disposition des élèves à la vie scolaire des manuels scolaires qui pourront être utilisés par les élèves lorsqu'ils sont mis en retenue ou exclus.

## **III- Redéfinir / Réinventer les liens avec les parents d'élèves**

- Augmenter le taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves

- Informer les parents sur leur possibilité de participer aux instances de l'établissement (élus au CA (Conseil d'Administration), mais aussi parents délégués aux conseils de classes).

-Maintenir les Journées Portes Ouvertes

-Organiser selon les besoins les rencontres parents-professeurs en classe entière et/ou individuelles.

-Créer une liste de diffusion mail avec les fédérations de parents d'élèves élus pour faciliter la communication, les échanges, pour développer un climat de confiance et un partenariat avec les familles.

-Inviter les parents des élèves de seconde à une réunion de rentrée pour :

- leur expliquer les enjeux principaux de l'entrée au lycée, réelle transition pour leur enfant : plus de liberté et ses conséquences, plus d'exigence, plus de travail, plus d'organisation....
- leur transmettre le calendrier prévisionnel de l'orientation (sous réserve de modificatifs à la marge).

- leur donner les outils numériques et procédure d'accès à l'ENT pour le suivi de leur enfant: accès aux notes, cahier de texte et absences, communication

-Inviter les parents à consulter l'ENT de l'établissement, en particulier le fil d'actualités qui est très régulièrement mis à jour

### Levier 3 - Pérenniser un climat interne serein

- **Soutenir l'engagement des lycéens et des étudiants dans l'amélioration du cadre de vie**
- **Garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire**
- **Assurer la connaissance et l'évolution du cadre de fonctionnement institutionnel de l'établissement**

#### I- Soutenir l'engagement des lycéens et des étudiants dans l'amélioration du cadre de vie

- Préalable : Partir des demandes des élèves (ex : questionnaire, délégués, etc.)
- Développement de la MDL : faire du Foyer des élèves un lieu d'événements (ex : expositions à thème, affichage des actions des délégués, éco-délégués).
- Les instances lycéennes doivent alimenter le site internet du lycée, notamment l'onglet « instances des élèves »
- Création d'un bureau des étudiants avec page internet des anciens et nouveaux élèves pour créer un lien avec le post-baccalauréat avec la tutelle des professeurs des classes de STS
- **Elaborer un projet de vie scolaire externat et internat qui intègre l'objectif de l'amélioration du cadre de vie et la sérénité**

Propositions concernant l'internat :

- Réfléchir à une organisation et des horaires qui permettent une bonne alternance des moments de travail et de détente.
- Ouverture des dortoirs dès 17H45 afin de permettre aux élèves de se reposer ou de travailler avant le repas.
  - Repas : 18H45-19H30.
  - Etude en chambre 20H 21H ou activités le mardi et le mercredi (sport, soirée TV au foyer, jeux de société, CDI, etc...)
  - 22H extinction des feux
- Ouverture du CDI pendant l'étude du soir par un AED (Assistant d'EDucation)
- Repeindre et rénover les dortoirs

- Mettre des casiers dans l'établissement pour que les internes puissent déposer leurs affaires de la journée
- Développer les moments de convivialité : soirées et sorties

## **II- Garantir le respect de tous les membres de la communauté scolaire**

**Objectif : Respecter les autres, les règles de vie collective et se respecter soi-même**

**Constat : La convivialité et le sentiment d'appartenance sont les préalables à la sérénité**

Propositions :

- Développer le sentiment d'appartenance au lycée Jules Fil :
  - Chaque division choisit un nom pour sa classe, sa promo en référence à un parrain/marraine,
  - Décorer les couloirs de l'établissement avec des productions d'élèves. Personnaliser les salles de classe et laisser les classes dans la même salle dans la mesure du possible avec un espace/une salle de travail/repos pour les secondes, un pour les premières, un pour les terminales. Effet bénéfique : diminution des retards élèves
- Instaurer des moments de convivialité afin de créer et renforcer le lien social entre élèves et entre élèves et personnels
  - Journée d'intégration pour les secondes (parcours sportifs au lac de la Cavayère ou escape game)
  - Fête de fin d'année.
  - Tournoi d'épreuves sportives/jeux de société/ orthographe/ éloquence/ calcul mental entre classes sur l'année où les classes concernées gagneraient des points. Obligation de mixité dans les équipes
- Proposition pour la SEP (Section d'Enseignement Professionnel): instaurer le rituel d'une journée par semaine (le jour où les élèves ont cours avec le professeur principal) sans jogging / baskets / pantalon troué (jour variable selon les classes), en privilégiant une tenue plus professionnelle (chemise, chaussures de ville, etc) avec une note valorisante à la fin du trimestre

**Constat : la sonorisation des salles de classe n'est pas favorable à la sérénité. Le bruit résonne, cela crée des tensions.**

- Proposition : demander l'insonorisation des salles dans les futurs travaux

**Constat : L'instance de référence en matière de citoyenneté est peu ou pas active.**

- Proposition : Relancer et faire vivre le CESC. Recenser les actions existantes, analyser les besoins et mettre en places des actions en fonction de ces besoins
- Faire des rappels de civisme et de vie en communauté par le biais de panneaux conçus par les élèves et apposés dans tout l'établissement. Travailler sur des chartes
- Faire des expositions à thème au foyer des élèves. (Exemple : semaine contre le

harcèlement, journées mondiales...)

**Constat : les retards des élèves sont nombreux, perturbent les cours, occasionnent des tensions et des erreurs d'appel**

Propositions : Associer les classes à une salle en seconde

- Ne pas autoriser les sorties des élèves aux interclasses en dehors de l'établissement (hors récréations et pause méridienne). Les élèves qui ont terminé les cours sortent après l'interclasse
- Ne pas envoyer les retardataires à la vie scolaire. Les accepter en cours et enregistrer le retard. Sanctionner l'élève qui a trois retards injustifiés d'une retenue (AED dans le cadre du suivi des classes)

**Constat** : les personnels sont souvent démunis face au mal être adolescent.

- **Proposition** : former les personnels avec les associations locales (maison des ados, etc.)

**Constat** : le mal-être peut également concerner les adultes

- **Propositions** : Un lieu de parole pour les adultes en souffrance avec un médiateur formé à qui faire appel en cas de problème. Travailler sur la gestion des conflits.
- Développer le management participatif et la confiance envers les équipes et la communication bienveillante. Favoriser les échanges entre les membres des équipes, la connaissance des missions des autres personnels („vis ma vie de...“)
- Etablir un protocole de gestion des conflits.
- Associer les personnels aux plans de rénovation du lycée.

### **III- Assurer la connaissance et l'évolution du cadre de fonctionnement institutionnel de l'établissement**

**Constat : le règlement intérieur est mal connu des élèves et des personnels.**

- Faire connaître et identifier le règlement intérieur comme le document de référence qui énonce les règles qui doivent être respectées par toute la communauté. Se référer au règlement intérieur en cas de problème et de conflit.
- Impliquer les élèves et particulièrement le CVL dans la rédaction et l'actualisation du règlement intérieur
- Assurer une veille pour l'actualisation du règlement intérieur chaque année en fonction des propositions des élèves et du personnel.
- Le téléphone portable : modifier le règlement intérieur pour autoriser le téléphone portable dans un cadre pédagogique uniquement.

## Axe 2 : un lycée qui mène à la réussite de tous ses élèves

### Levier 1 - S'appuyer sur l'existant pour déterminer les marges de progrès

- Identifier les points forts et les points faibles
- Analyser les indicateurs de réussite et dégager des priorités
- Densifier les liaisons collèges-lycée, lycée-lycées et lycée-entreprises dans une logique de réseau

#### I- Identifier les points forts et les points faibles

##### POINTS FORTS

- Taux de réussite aux examens et taux de réussite post-baccalauréat
- Continuer à permettre l'accès aux notes obtenues par chaque élève dans chaque discipline
- Organisation de devoirs communs en classe de seconde, d'épreuves blanches écrites et orales pour tous les examens.

##### POINTS FAIBLES

- Faire connaître les résultats de cette évaluation
- Peu ou pas de retours sur la réussite post-baccalauréat
- Absentéisme et décrochage qui ont été amplifiés depuis ces dernières années.

##### AMELIORATION PROPOSEE :

- Continuer les cours de FLE (Français Langue Etrangère) en essayant de ne pas perturber la continuité pédagogique de certains blocs horaires.
- Permettre le suivi pluriannuel des résultats d'un élève sur Pronote directement sans changer de base.

#### II- Les indicateurs de réussite

- Analyse du terrain et pilotage : l'absentéisme et le décrochage doivent diminuer.
- Les indicateurs sont ciblés sur l'absence de tel élève sur une heure ou un jour, un indicateur sur des absences aux devoirs serait intéressant. Il faudrait aussi un avertisseur pour les CPE (Conseiller Principaux d'Education), professeurs principaux et autres professeurs dès qu'un seuil critique d'absences vraiment justifiées (par semaine), préalablement fixé, est franchi par un élève. Une priorité doit être mise sur les classes de seconde GT (générales et Technologiques) pour que

les élèves prennent une bonne attitude d'assiduité. La vigilance doit être accrue sur le premier trimestre.

- Les motifs d'absence farfelus ne devraient pas être recevables et devraient entraîner une punition.

- Mobilisation des AED et de la vie scolaire pour contrôler que les élèves présents ne traînent pas dans l'établissement (école buissonnière)

- Promouvoir un nouveau statut : un AED qui serait référent-Pronote pour les absences afin d'assurer le suivi des élèves sur cet aspect de la scolarité, référent clairement identifié auprès de l'équipe pédagogique et des élèves de la classe. Lors de la journée de rentrée ou lors d'une séance d'AP (Accompagnement Personnalisé) PP (Professeur Principal), cet AED viendrait se présenter à la classe.

- Mieux connaître l'action des référents « décrochage » afin de pouvoir échanger et optimiser leurs actions.

- Pour les élèves décrocheurs, proposer un bilan afin de cerner les motifs du décrochage et proposer une aide ou une alternative à la formation suivie. Ce bilan doit être fait avant les vacances de Toussaint.

- Puisque les classes de seconde sont constituées de manière à préserver l'hétérogénéité des niveaux, un bon indicateur de réussite consisterait à voir si les élèves ont progressé ou pas au fil des trimestres de leur classe de seconde par rapport aux évaluations nationales de début d'année.

- Intéressant aussi : remettre sur les bulletins de seconde les flèches de progression, maintien ou baisse des résultats discipline par discipline si le paramétrage permet qu'elles soient pertinentes (définir collégalement à partir de combien on peut considérer qu'il y a augmentation ou baisse). Les généraliser aussi aux classes de premières, terminales et autres. Démarches d'évaluation et d'auto-évaluation : le partage des informations.

- De même, beaucoup de collègues ont des missions précises au lycée et il serait bon de les connaître pour savoir où chercher et trouver l'information : il faudrait que cela apparaisse de manière visible sur Pronote ou sur l'ENT.

- Améliorer la communication envers l'équipe pédagogique des incidents et des actions de remédiations mises en place (fiche de suivi, retenue, exclusion temporaire...)

### **III- Densifier les liaisons**

-Les relations avec l'extérieur dans la logique du nouveau réseau d'établissements Liaisons collèges-lycée et lycée-lycées :

-Renouveler les liaisons professeurs principaux troisième-seconde, le forum des quatrièmes doit être maintenu en utilisant un vivier de collègues volontaires et rémunérés. L'idée est de faire connaître aux collégiens les formations qui existent au lycée et les options possibles.

- Les stages passerelles devraient permettre de tisser des liens avec d'autres établissements afin de mieux accompagner la réorientation des élèves.

-Liaisons lycée-entreprises et lycée-enseignement supérieur :

- Demander la création d'un second poste de DDFPT.

- Remettre « les jeudis de l'orientation » qui permettraient une présentation pour les élèves intéressés de différentes filières tout au long de la première partie de l'année.

- Renouveler la rencontre avec les anciens élèves à destination des élèves de Terminale.

- Mise en place d'une soirée « Entreprises » afin de remercier et de fidéliser les entreprises partenaires du lycée. (Apéritif dînatoire)

## Levier 2 - Une structure qui se transforme pour mieux réussir

### I- Développer une meilleure synergie avec l'enseignement supérieur

**-Tutorat** : Pourquoi mettre en place le tutorat dans un lycée ? Le principal objectif du tutorat est de rendre rapidement opérationnel le (a) nouveau(elle) lycéen(ne), tout en lui transmettant le savoir-faire et les valeurs du lycée. Grâce à ce soutien et ces encouragements, le lycéen s'implique davantage dans son nouveau statut de lycéen (le tuteur serait un étudiant de nos BTS qui accompagne le lycéen); faire appel aux anciens élèves aussi (nos « ambassadeurs ») pour évoquer leur parcours en études supérieures et professionnelles, ce témoignage évoquerait un accompagnement, des conseils bienveillants et constructifs, permettant, très rapidement de gagner en assurance, en cohérence et en dynamisme dans les recherches. Cela permet aussi d'avoir une énergie positive et une détermination malgré des départs dans l'inconnu. Aujourd'hui, on présente des anciens élèves pour témoigner leurs parcours professionnels concrets qui dépasse largement leurs attentes initiales.

**- faire venir des enseignants du supérieur** (Bassin de Carcassonne, niveau local comme les classes des prépa-IUT-facultés) ceux qui sont concernés par le choix des études de nos élèves. Prendre contact en utilisant la relation existante de nos collègues professeurs du lycée avec ceux du supérieur dans le bassin de Carcassonne ailleurs

**Mise en place et pérennisation du dispositif des Cordées de la réussite avec l'école d'ingénieur ISAE SUPAERO de Toulouse.**

Dispositif priorisant les élèves résidant en QPV et zone rurale (mais pas seulement) et les lycéens(éennes) en filières pro et technologiques.

Les actions sont conduites avec une attention sur les stéréotypes de genre en veillant à promouvoir l'égalité filles/garçons.

Il s'agit :

D'actions individuelles sous forme de mentorat par un professionnel

D'ateliers collectifs comme des ateliers scientifiques

D'actions d'ouverture culturelle : visites de musées, partenariats avec des établissements culturels

D'actions partenariales avec le monde professionnel : découverte des métiers, visites d'entreprises etc.

Ce partenariat a pour but de lutter contre l'autocensure des élèves, notamment des jeunes filles, et susciter l'ambition scolaire par des rencontres inspirantes avec des professionnels, des formations, des intervenants de l'enseignement supérieur et des visites de musées. Cet accompagnement vers le propre parcours de réussite des élèves dans la Cordée, est assuré sur plusieurs années pour faciliter leur insertion professionnelle, leur recherche de stage ou encore leurs poursuites d'études.

Développement fort de la liaison collège (Jules VERNE) - Lycée (Jules FIL) via les parcours communs, le suivi des élèves des Cordées d'un établissement à l'autre, la mutualisation du travail préparatoire et des transports avec la même tête de cordée : ISAE SUPAERO.

## **II- Adapter les pratiques aux réformes et transformations du lycée polyvalent**

### **Lycée général**

Baccalauréats et BTS en constante évolution par la mise en place de la réforme du lycée général, de l'enseignement supérieur et des besoins du marché du travail.

Il existe un vrai problème du choix des spécialités, car dès la seconde, le néo lycéen doit réfléchir à ses choix d'orientation. Pendant la première année de lycée, le néo lycéen choisit trois spécialités pour étudier pendant la classe de première. Ce choix réfléchi construit le projet d'orientation dans l'enseignement supérieur.

En effet, la réforme du lycée ferme des portes vers le supérieur si le choix des spécialités n'est pas cohérent avec le projet de l'après Baccalauréat. Dès janvier, les élèves de terminale commencent à déposer leurs vœux de poursuite d'études sur le site Parcoursup. Cette première phase de formulation des vœux dure deux mois. Mais pour de nombreux lycéens, ce premier choix est limité notamment pour ceux qui ont écarté une spécialité (par exemple mathématiques) en première et en terminale nécessaire pour rendre le « vœu prioritaire » sur Parcoursup.

**-Former dès la seconde et en première sur Parcoursup (mieux informés)** , il faut une « acculturation », « assimilation » sur Parcoursup. Concrètement **« un professeur associé »** (PP adjoint) aura la responsabilité du suivi du parcours individualisé (AP) des élèves sur l'orientation (suivi orientation et Parcoursup) dès la seconde (avec des entretiens individualisés tous les trois mois et afin de voir les évolutions : par exemple faire un bilan-livret - de départ sur trois ans et travailler sur l'évolution des choix des élèves). Le livret est un projet des études lycéennes et supérieures (d'orientation), il doit suivre plusieurs étapes (6) pour la réussite :

## **1. Bien cerner le projet en amont :**

La phase de pré-étude est la plus importante, mais également la plus négligée. Notons que cette phase permet de comprendre si le projet est faisable et s'il est justifié. Après, il faut analyser toutes ses contraintes et opportunités. Il faut également identifier les éventuels projets d'études similaires déjà menés par un élève et définir de manière précise les points un peu flous. C'est aussi une phase essentielle pour identifier les points de départ du projet.

## **2. Définir le planning**

Il est préférable de faire apparaître les objectifs à atteindre et d'identifier les spécialités (première et terminale) et l'échéance (donner le choix final des spécialités). Cette méthode permet de garder à l'esprit la finalité et de réduire ainsi les délais.

## **3. Bien communiquer**

L'objectif de la communication « autour du projet » est de mettre tous les acteurs sur le même pied d'égalité concernant l'information, **voire à temps réel** (élève, parents, PP, équipe pédagogique...). Il est nécessaire de trouver le bon support afin de bien véhiculer les différents messages (livret numérique : inclure de nouveaux champs sur Pronote, ou support Word...). Dans le contexte actuel, la communication est le pilier de la réussite.

## **4. Résoudre les problèmes**

Ils peuvent survenir à tout moment et le professeur associé et son équipe pédagogique doivent être prêts à les résoudre. Il est important de ne pas les occulter et de chercher à trouver des solutions. C'est important de s'y consacrer pour l'obtention des résultats attendus, le meilleur choix de spécialité avec une cohérence pertinente sur la poursuite des études supérieures.

## **5. Ecouter l'équipe pour mieux la piloter**

Le professeur associé ne doit pas perdre de vue les finalités du projet de chaque élève. Pour ce faire, il doit être disponible pour être à l'écoute de l'équipe pédagogique et des élèves afin de comprendre les difficultés rencontrées et recadrer si nécessaire les tâches de chacun et éclaircir les zones d'ombre.

## **6. Établir un bilan de projet**

Le bilan de projet de l'élève est important pour capitaliser l'expérience acquise. Ce qui permet de faire ressortir les éléments qui ont permis d'aboutir au projet finalisé mais aussi sera une base pour créer d'autres projets d'élèves et éviter certains écueils (difficultés) rencontrés, afin d'être encore plus efficace sur les prochains projets d'orientation.

*Un exemple du livret suivant a été proposé :*

*Exemple de livret :*

*Livret de Suivi d'Orientation - Classe de Seconde à Terminale*

*Nom de l'élève :* \_\_\_\_\_

*Année scolaire :* \_\_\_\_\_

## **Introduction :**

*Ce livret de suivi d'orientation a pour objectif d'accompagner l'élève dans son parcours de réflexion et de décision concernant son orientation scolaire et professionnelle. Il rassemble les informations, les réflexions et les résultats des différentes étapes du processus d'orientation, de la classe de seconde jusqu'en terminale. Il est important de le consulter régulièrement et de le mettre à jour tout au long de l'année.*

## **Bilan personnel :**

*Dans cette section, l'élève est invité à réfléchir sur ses intérêts, ses aptitudes, ses valeurs, ses aspirations et ses projets futurs. Cette réflexion peut être accompagnée d'entretiens individuels avec les enseignants, les conseillers d'orientation ou les parents.*

*Domaines d'intérêt : Quels sont les sujets, les matières ou les activités qui vous passionnent ?*

*Aptitudes et compétences : Quelles sont vos forces et vos talents particuliers ?*

*Valeurs : Quelles sont vos valeurs importantes dans le choix d'une carrière ?*

*Projets et aspirations : Quels sont vos projets d'avenir ? Quelles sont vos aspirations professionnelles ?*

*Découverte des métiers et des filières :*

*Dans cette section, l'élève est encouragé à explorer les différentes filières d'études et les métiers correspondants. Des ressources, des témoignages, des visites d'entreprises, des salons d'orientation peuvent être utilisés pour aider les élèves à se familiariser avec les différentes possibilités qui s'offrent à eux.*

*Filières d'études : Présentation des différentes filières d'études disponibles (générales, technologiques, professionnelles) et des matières enseignées dans chacune.*

*Métiers et débouchés : Exploration des métiers en lien avec chaque filière, y compris les compétences requises, les perspectives professionnelles et les parcours de formation correspondants.*

*Rencontres et visites : Récapitulatif des visites d'entreprises, des salons d'orientation ou des rencontres avec des professionnels auxquels l'élève a participé.*

## **Entretiens d'orientation et suivi individuel :**

*Cette section comprend les comptes rendus des entretiens d'orientation, des échanges avec les enseignants et les conseillers d'orientation, ainsi que les éventuelles recommandations qui en découlent.*

*Comptes rendus des entretiens : Résumé des entretiens individuels ou collectifs avec les enseignants et les conseillers d'orientation.*

*Conseils et recommandations : Recommandations spécifiques pour l'élève concernant son orientation, basées sur les discussions et les évaluations réalisées lors des entretiens.*

## **Suivi des résultats scolaires :**

*La mission du « professeur associé » peut être proposé au projet Cardie (<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/cardie>), pour décrocher un financement, s'il est retenu. Le PP associé peut être rémunéré en HSE (seconde première et terminale) s'il y a assez de réserve d'HSE.*

**- Lycée Bac pro :** (50% en plus de stage en terminale + rémunération des stagiaires), Former dès la seconde et en première sur parcours sup, il faut une « acculturation », assimilation sur parcours sup. Un « professeur associé » prendrait le parcours individualisé (AP) des élèves sur l'orientation dès la seconde (avec des entretiens individualisés tous les trois mois afin de voir les évolutions (suivi orientation et parcours sup) : par exemple faire un bilan-livret de départ sur trois ans et travailler sur l'évolution des projets des élèves).

### Voir Lycée général

### III- Intensifier la formation continue de tous les personnels de l'établissement

-Former les enseignants sur Parcoursup et les fonctionnements du site et appliquer une veille sur parcours sup.

-Faire une demande de formation auprès des inspecteurs (réformes et calendrier des formations). Un professeur associé prendrait la responsabilité du parcours individualisé (AP) des élèves sur l'orientation : projet des élèves (avenir scolaire ou supérieur).

### IV- Rapprochement avec les entreprises (invitation pour mieux se connaître)

Celles qui embauchent nos élèves ou prennent nos stagiaires pour un meilleur regard sur la formation de la structure. Inviter les entreprises à visiter nos ateliers, nos machines et comment la formation théorique est enseignée en lycée lors d'un forum. Certains professionnels ne connaissent ni le contenu ni l'utilisation du matériel des enseignements en lycée professionnel et technologique.

## Levier 3 - Fluidifier et personnaliser les parcours

### Etant pris en compte le contexte :

- Réformes du baccalauréat général, technologique et professionnel : le choix des enseignements de spécialité à la fin de la seconde

- Manque de lisibilité depuis trois ans des critères de sélection et attentes des écoles supérieures

- Evolution des attributions du poste de Psychologue de l'Education nationale et rôle du professeur principal renforcé sur l'orientation.

*Absence de formation pour cette mission.*

- Les dates de spécialités de bac sont très tôt dans l'année (en mars et avril pour le baccalauréat général)

- Evolution du profil des adolescents (indécision vocationnelle/ formes d'apprentissages différentes...)

- Public jeune peu mobile sur l'Aude

## I- RENFORCER LE SUIVI PERSONNALISÉ DANS TOUTES LES VOIES ET FILIÈRES DE L'ÉTABLISSEMENT

**Problématique 1 :** 1h/AP quinzaine/ 32 élèves > Comment faire pour offrir un accompagnement personnalisé ? (général et technologique).

- Condenser l'AP en GT aux périodes où les élèves en ont besoin (oct-mars) avec un calendrier commun de progression.  
(Il existe aussi des heures d'Accompagnement Personnalisé en français et techno en ST2S en première et il est programmé des heures en STI2D (première et terminale à partir de la rentrée 2023)).
- Renommer AP du général en AO ou APO (accompagnement à l'orientation).
- Dans le pro, il y a 3h d'AP (accompagnement personnalisé), selon le bulletin officiel. Une heure d'AP est activée, au choix du PP, en tant que « vie de classe », en pro.

**Problématique 2 :** Comment rendre autonome les élèves sur la recherche des formations, en cohérence avec leur profil, pour construire leur parcours ?

- Intégrer la notion d'orientation dans tous les enseignements, créer un « référentiel orientation » à destination de tous les enseignants. cf. padlet collaboratif géré par les documentalistes.

**Problématique 3 :** Comment mettre en valeur de nos filières post baccalauréat, directement après le bac et/ou suite à une année d'échec en fac cf. journée « forum de l'orientation » (rencontre entre élèves du général et du pro et des BTS)

- Initier et familiariser les élèves dès la seconde à l'interface Parcoursup (utiliser le site « simulation Parcoursup ») <https://simulation.parcoursup.fr/>
- Utiliser et mettre en œuvre des outils de connaissance de soi : tests de personnalité, chaîne Lumni, vidéos de métiers par filières, etc.
- Organiser des ateliers/forum métiers/ semaine de l'orientation/ mini-stages en écoles d'enseignement supérieur en n'oubliant pas les formations GT et pro du lycée. (Formule et calendrier à trouver cf. 1 avant Noël et l'autre avant les vacances d'hiver et à destination de toutes les formations du lycée.) Attention à prévoir une période disponible pour les 1ères et terminales en dehors de leurs périodes de stage.
- Pérenniser la formule des ambassadeurs ; les élèves de terminales GT viennent présenter leur formation aux secondes et ceux de première pro qui vont au collège.

## **II- ACCENTUER LA SYNERGIE ENTRE TOUS LES INTERVENANTS DE L'INFORMATION À L'ORIENTATION**

**Problématique 1** : Quels sont les partenaires à solliciter pour l'orientation aujourd'hui ?

- Formation établissement pour les professeurs principaux et autres, déterminer les besoins précis : formation à l'écoute, à l'accompagnement / Conseil et connaissance générale des formations et des ressources telles que CIO, mini- stages, portes-ouvertes.

**Problématique 2** : Comment anticiper les besoins sur le marché de l'emploi et connaître les métiers émergents pour les faire connaître aux élèves ?

- Assurer une veille documentaire afin d'identifier les métiers en tension ainsi que les projections de métiers à venir (métiers d'analyse en sciences humaines, IA, développement de l'hydrogène, des giga factory, etc.) par les documentalistes. A l'aide d'un padlet collaboratif, toute personne peut déposer une information sur le padlet, qui est vérifié régulièrement par les documentalistes qui gèrent ce dernier.

**Problématique 3** : Comment connaître les attendus, exigences et critères de sélection des écoles supérieures pour guider les élèves sur le choix des enseignements de spécialité et optionnels en perspective de leur orientation post-bac ? Comment concilier un parcours choisi avec une construction modulable et les attentes du supérieur ?

- Consulter Parcoursup, Onisep et l'ENT.

- Inciter les élèves à participer aux JPO et à s'inscrire sur les « rdv vidéos » (GT et pro)  
Contacter le SUIO (Scuio-IP : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation, ici, de Toulouse, mais existe dans toutes les universités) pour être informé.

**Problématique 4** : Comment impliquer certains parents qui semblent désinvesti ?

Mettre en place une rencontre parents-profs (GT et pro) d'information incluant l'articulation générale de l'année, et les coordonnées du professeur principal, en début d'année, avec intervention du chef d'établissement.

## **III PRÉVENIR L'ABSENTÉISME ET LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE, AMÉLIORER LE MAINTIEN EN FORMATION**

**Problématique 1** : Comment inciter les élèves de filières professionnelles à explorer les différents champs d'une famille de métiers pour favoriser une orientation choisie ?

- Au cours de l'année de la seconde pro, en vue du choix à l'issue de cette année, organiser un échange d'une semaine de cours avec les établissements du bassin offrant une formation différente d'une même famille de bac pro afin de :

- Faire découvrir les autres métiers liés à un champ professionnel.
- Accompagner à la mobilité en organisant soit des navettes soit un hébergement en Internat pour familiariser à ces différentes solutions.
- Organiser des partages de service d'enseignants entre établissements.

**Problématique 2** : Comment donner du sens pour motiver impliquer et rendre acteur de sa formation l'élève ?

- Développer la cohérence d'équipe pédagogique avec la construction de liaison pédagogique cf. transversalité des notions, au même moment, quand c'est possible. Ce qui suppose des réunions d'équipe disciplinaire ou pédagogique et didactique pour alimenter un projet fédérateur (heure blanche par équipe ?)

- Développer la co-intervention en filières générales en utilisant les heures d'« APO ».

**Problématique 3** : Comment sortir de la spirale de l'exclusion de cours, facteur de décrochage au niveau des apprentissages pédagogiques (retard, incompréhension...) ?

- Inventer d'autres solutions pour que la sanction ait vraiment du sens cf. travaux d'intérêt généraux : création d'affiches, etc.

- Prendre des idées sur des classes coopératives : mise en place de tutorats, tables d'appui, etc.

## Axe 3 : un lycée conçu comme un espace de vie, collaboratif, ouvert et éco-responsable

### Levier 1 - Un fonctionnement interne coopératif et collaboratif

- S'appuyer sur les expérimentations et les innovations pédagogiques
- Placer les outils numériques au cœur de la dynamique interne de fonctionnement
- Évaluer par la confiance dans le cadre d'une relation d'aide

#### S'appuyer sur les expérimentations et les innovations pédagogiques :

**Idée 1 :** aménager plusieurs salles à géométrie variable, chaises, tables et bureaux profs pour favoriser le travail collaboratif et coopératif (stratégie de l'îlot, classe mutuelle et classe renversée).

Pistes : Libérer si possible des salles pour travailler en petits groupes en demi-classe ouvertes à la réservation. Faire un état des lieux de l'utilisation des salles pour savoir celles qui sont disponibles.

Créer une salle dédiée et équipée du matériel (sièges à roulettes et tablettes)

**Idée 2 :** organiser des rencontres (trois à quatre par an) pour échanger entre professeurs et entre disciplines sur les expérimentations et les innovations testées.

Pistes : Se réserver des moments conviviaux pour échanger entre collègues sur les projets et activités avec les élèves et dans les différentes disciplines. Imaginer la coopération à plusieurs niveaux (élèves et enseignants). « Jules Fil a un incroyable talent » : Découvrir et connaître les talents de la communauté.

**Idée 3 :** créer des espaces (peut-être au CDI) de type « learning lab » où les élèves pourront travailler en collaboration sur leurs projets et devoirs.

Pistes : Mettre en place rapidement une ou plusieurs salles ou espaces dans une salle pour permettre le travail collaboratif à disposition des élèves (cf projet de salle vitrée au fond du CDI à financer – travaux, fin d'année).

**Idée 4 :** Mettre en place un lien, une continuité pédagogique (par visio, ...) pour les élèves absents et volontaires.

Pistes : Trouver un référent, un tuteur, un professeur ou un élève ou étudiant pour les absents de longue durée en partenariat avec les professeurs principaux.

## **Placer les outils numériques au cœur de la dynamique interne de fonctionnement :**

**Idée 1 :** Utiliser la page d'accueil de l'ENT comme page d'accueil publique du lycée.

- Organiser la page d'accueil publique de l'ENT pour améliorer la visibilité et la lisibilité des informations.

Pistes : Travailler sur la hiérarchisation et lisibilité de l'arborescence de la page d'accueil de l'ENT.

- Désigner un référent : travail du webmestre actuel
- Travailler la visibilité et la lisibilité à l'occasion d'un comité numérique : penser aux professeurs documentalistes et aux élus du CVL et pourquoi pas les parents, selon l'ordre du jour.
- Trouver un personnel de l'administration pour gérer l'agenda.

**Idée 2 :** Mettre en œuvre une politique commune de ressources.

Fiche action :

- Mutualiser les ressources administratives au sein de l'ENT.
- Mutualiser les ressources pédagogiques et documentaires au sein de l'ENT.
- Identifier un ou des personnels administratifs chargés d'organiser les rubriques « établissement » de l'ENT et d'y déposer les documents.

Pistes : Créer et gérer un agenda pour tout le lycée (administratif, pédagogique, ...)

**Idée 3 :** Développement de l'usage pédagogique de l'ENT

Fiche action :

- L'usage de l'ENT, ensemble de services à la disposition des acteurs du système éducatif. Il est accessible depuis son lancement au lycée Jules FIL, il s'améliore. Il s'agit donc de renforcer l'utilisation de l'ENT dans le domaine pédagogique en faisant par exemple un sondage sur les usages (méthode du « design thinking »).
- Mettre à disposition de tous les acteurs éducatifs des fiches d'aides sur les usages numériques.

Exemples :

<https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/apprendre/espaces-numeriques-de-travail/usages-disciplines>

<https://www.ac-montpellier.fr/pid32017/le-numerique-educatif.html>

**Idée 4 :** Développer la place de LoRdi dans la pédagogie

Tous les élèves étant équipés d'un ordinateur portable, l'objectif est d'optimiser son utilisation en tant qu'outil pédagogique.

Fiche action :

- Sensibiliser en début d'année les nouveaux élèves à l'usage de leur ordinateur.
- Développer les usages pédagogiques numériques.
- Assister les élèves pour la connexion au réseau wifi Lordi.
- Prendre 1 heure pour aider les élèves de seconde pour la première connexion à l'ENT.

**Idée 5 :** Améliorer la communication vers l'extérieur

La communication externe est assurée essentiellement par le biais de l'ENT (le site du lycée et des réseaux sociaux).

#### **Idée 6 : Faire vivre la Web Radio ou web TV**

Utiliser un outil de communication pour et par les lycéens et/ou avec la coopération des adultes par une utilisation du numérique.

Développer l'éducation à la citoyenneté : l'engagement des jeunes.

Changer le rapport entre les adultes et les jeunes : Créer un espace de convivialité et partage.

Donner une image plus positive de l'établissement

Fiche action :

Piste : Trouver une équipe de volontaires

## **Levier 2 - Un espace ouvert sur son environnement et le monde**

- **Intensifier les liens du lycée avec son environnement économique**
- **Augmenter le mouvement d'ouverture culturelle de l'établissement**
- **Concevoir un plan de développement des relations internationales**

### **I- Intensifier les liens du lycée avec son environnement économique**

**Constat :** Le lycée Jules Fil, labellisé : Lycée des Métiers, a vocation à former des élèves en séries professionnelles, dans les domaines industriels et des services à la personne, du bac Professionnel au Brevet de Technicien Supérieur.

-La validation de ces diplômes est liée à la réalisation de stages en entreprises, à chaque année de ces cursus de, respectivement, trois et deux ans.

-Ces stages immergent les élèves dans le monde du travail et complètent la formation initiale dispensée. Ils permettent aussi la mise en contact des étudiants avec de futurs employeurs potentiels.

-Des liens entre les entreprises locales et notre établissement existent déjà et nous permettent d'accompagner au mieux nos élèves dans leur recherche de stages, de courtes comme de longues durées.

-Les STS ont développé des relations commerciales avec certaines entreprises et réalisé pour elles, dans le cadre de projets pédagogiques, des systèmes automatisés sur commande, répondant à des cahiers des charges stricts.

- Ces réalisations ont valu à notre établissement d'être distingué plusieurs fois par la presse locale et constituent une vitrine pour les sections BTS. Les élèves de ces sections participent à des concours nationaux régulièrement et sont distingués.

L'assistante du DDFPT du lycée, a pour mission de rédiger les conventions de stages des élèves, cette tâche occupe l'essentiel de son temps et ne lui permet pas de dégager suffisamment de temps pour la prospection de nouvelles entreprises sur le plan local comme sur le plan Européen ou pour l'accompagnement de nouveaux projets ERASMUS+

### **Propositions :**

1) Il est nécessaire de développer le carnet d'adresse des entreprises locales susceptibles d'accueillir des stagiaires élèves ou étudiants ; pour y parvenir, l'assistante du DDFPT et le nouvel animateur du comptoir des entreprises agiront de manière conjointe en ce sens pour que l'établissement soit pleinement un espace ouvert aux entreprises

2) Il faut insister pour que les entreprises viennent à nous : en mettant en avant par exemple le savoir-faire de nos étudiants de BTS, et la possibilité de faire fabriquer sur commande des dispositifs automatisés sur mesure, et à moindre coût pour les entreprises. Un « book » présentant des exemples de réalisations des sections BTS à destination des entreprises, ou la mise en ligne sur un réseau social visible de tous constitueraient un point de départ. Une rubrique sur l'ENT mettant en avant les réalisations des BTS les rendrait plus visibles et valoriserait leurs compétences.

3) Il serait utile de disposer d'une petite vidéo de présentation des différentes filières, du bac Pro au BTS, de qualité professionnelle, présentable à diverses occasions (salons, forums, interventions en collèges, etc...).

## **II- Augmenter le mouvement d'ouverture culturelle de l'établissement**

**Constat** : les actions culturelles proposées par les équipes pédagogiques sont nombreuses, et couvrent tous les domaines (arts, musique, mathématiques, anglais, espagnol, EPS, etc).

Certaines actions engendrent des coûts pour l'établissement mais d'autres font partie de dispositifs offerts par la région et le rectorat comme le pass culture, sur inscription et donc proposés gratuitement (intervenant ou visites).

On constate que certaines manifestations ou expositions organisées par des enseignants d'arts plastiques par exemple, ne déplacent au final que peu de public outre les élèves visés initialement.

Certaines classes peuvent profiter de plusieurs sorties culturelles alors que d'autres n'auront aucune opportunité dans une année scolaire.

Il est difficile pour certains enseignants de consacrer certaines heures de cours au profit de projets culturels car cela impacte le bon déroulement du programme scolaire de leurs élèves.

Les projets culturels ne sont pas assez visibles (ENT) ou partagés par les enseignants qui les réalisent.

### **Propositions:**

1) Demander aux coordonnateurs de communiquer en fin d'année scolaire les projets pédagogiques réalisés et ceux prévus pour l'année suivante, que les projets soient gratuits ou subventionnés.

2) Elargir l'offre culturelle à l'ensemble des élèves, SEP et LGT mélangés afin de mixer les publics et donner des occasions de travailler ensemble.

3) Création d'une rubrique « projets culturels » sur l'ENT intranet explicitant les démarches à effectuer pour monter un projet.

4) Développer des actions permettant aux élèves les plus modestes de participer aux programmes ERASMUS+ par exemple.

5) Maintenir les options arts plastiques, musique et les sections Européennes, qui sont à l'origine d'un grand nombre de sorties culturelles.

6) Rétablir l'atelier théâtre et construire des partenariats avec la Fabrique des Arts en utilisant le pass culture

### **III- Concevoir un plan de développement des relations internationales**

#### **Constat :**

##### **Voyages et échanges scolaires :**

Des voyages ou des échanges scolaires ont toujours existé dans l'établissement mais l'épidémie, le contexte économique et le Brexit ont changé la donne

Si les voyages restent coûteux pour les familles, les échanges scolaires permettent des séjours plus longs à moindre coût.

##### **Les programmes ERASMUS+**

L'établissement s'est lancé dans un vaste plan d'internationalisation, programme qui prend une grande ampleur et qui a valu à l'établissement le label d'EUROSCOL délivré par Madame la Rectrice.

A l'heure actuelle l'établissement possède trois accréditations Erasmus + : pour le LGT, pour la SEP et pour les BTS (2021-2027).

Depuis 2018, les enseignants ont pu bénéficier de formations professionnelles à l'étranger (cours structurés en langue, CLIL ou numérique) ou de mobilités d'observation des pratiques pédagogiques

Les élèves ont pu participer, soit à des projets de groupe, soit à des mobilités courtes de formation (deux semaines) ou des stages en entreprises ou structures impliquant treize partenaires dans six pays différents :

- Espagne : Totana, Madrid, Tenerife, Fuerteventura, Gandia
- République tchèque : Pragues
- Italie : Rome et Milan
- Allemagne : Morbach, Berlin, Eggenfelden
- Pays-Bas : Hengelo
- Portugal : Estoril

Des stages à destination des élèves de séries professionnelles, offrant l'opportunité de PFMP en Europe se sont déroulés en Espagne pilotés par les EREAI de la SEP de l'établissement.

De nouvelles mobilités pour stages en entreprises pour les élèves de Baccalauréat professionnel seront possibles pour la rentrée 2023 au Portugal.

La Charte pour l'enseignement supérieur, a été validée : elle permet la mise en place de programmes ERASMUS+ pour la formation des étudiants de BTS. Un financement récent permettra l'organisation de mobilités.

Notre établissement fait partie du consortium piloté par le Rectorat et la DRAI de l'académie de Montpellier et à ce titre, bénéficie d'une offre de stages internationaux élargie.

### **Le partenariat avec des entreprises internationales**

La communication à distance n'est pas simple et une visite sur place par quelques enseignants impliqués est compliquée à organiser

Les mobilités d'observations des pratiques pédagogiques organisées pour les professeurs de la SEP sont couplées à des recherches d'entreprises partenaires sur place.

### **Poursuite d'étude pour les étudiants de BTS au Québec**

Un partenariat liant l'académie de Montpellier à l'Université de Sherbrooke (Québec) propose aux étudiants de BTS de poursuivre leurs études dans le domaine industriel et social. A cette fin, une réunion d'information organisée chaque année en automne. A ce jour, une quinzaine d'élèves de notre établissement a déjà profité de ce dispositif.

### **Les projets de collaboration e-Twinning**

L'utilisation de la plate-forme e-Twinning agit comme un tremplin pour la recherche de partenaires Erasmus+. Son utilisation permet le développement de compétences linguistiques, numériques et encourage le travail collaboratif et l'autonomie des élèves. La qualité des projets déposés par les enseignants de notre établissement est régulièrement primée.

### **Propositions:**

- Obtenir une décharge horaire conséquente pour le ou les enseignants qui prendront en charge le développement de ce volet
  - Favoriser les échanges scolaires, moins onéreux pour les élèves, et développer l'offre à destination des élèves de la SEP
  - Motiver de nouvelles équipes pédagogiques autour de projets d'échanges scolaires et proposer une formation afin de mener à bien ces projets
  - Intensifier la prospection de nouvelles entreprises à l'occasion des mobilités d'enseignants dans un pays partenaire.
  - Communiquer systématiquement sur l'ENT et par messagerie sur les mobilités réalisées par du personnel ou des élèves de notre établissement
  - Explorer davantage tous les dispositifs de mobilités d'élèves existants de façon à donner d'autres occasions
  - Demander le renouvellement des postes d'assistants de langue et les utiliser comme personnes ressources pour créer du lien avec les entreprises et les établissements scolaires de leur région d'origine.
  - Prévoir une enveloppe spécifique pour valoriser les enseignants porteurs de projets réalisés

## Levier 3 - Une communauté qui s'engage dans une dynamique collective d'éco-responsabilité

- Améliorer la qualité de vie au travail de tous les membres de la communauté scolaire
- Placer l'établissement dans une démarche globale de développement durable
- Construire avec les lycéens et tous les personnels un engagement pour l'écocitoyenneté

### I- Améliorer la qualité de vie au travail de tous les membres de la communauté scolaire.

#### Nouveaux aménagements :

- Salle d'accueil pour recevoir les parents. Créer un lieu « **accueil parents** ». **Une salle avec des box vitrés**
- Salle des professeurs ; grilles pour vaisselle, adapter les portes et les machines (café ou autre) aux personnes handicapées. Supprimer les casiers inutiles et en repenser la disposition.
- Limiter l'accès à la salle des profs par les élèves
- Toilettes à tous les étages !!! pour les profs et pour les élèves c'est URGENT.....
- Prévoir les salles au nord pour les périodes d'examen en juin et prévoir des ventilateurs
- Mettre en place des pendules dans toutes les salles
- Sécuriser la cheminée (au-dessus de la salle Carcassès)
- Prévoir un « parcours santé » : Du matériel fixé au sol comme des vélos d'appartement pour recharger le téléphone portable, ..... pour être en adéquation avec le label « Lycée métiers de la santé »

#### Entretien et rénovation :

- Internat : installer une VMC, amélioration de l'accès internet.
- Faux plafond au deuxième et au quatrième étage pour la qualité acoustique et traitement phonique.
- Problèmes de régulation du chauffage au 4ème étage bâtiment externat.
- Peinture et carrelage (2ème, 1er étages)
- Savon dans les sanitaires.
- Vérifier l'état des tables et chaises surtout dans les salles destinées aux examens.

#### Communication :

- Recrutement de plus d'AED pour gérer les conflits dans les couloirs et dans la cour.
- Mettre en place une journée d'intégration banalisée par l'ensemble des disciplines (Ateliers) sur une journée et pour toutes les classes de secondes à prévoir pour la rentrée 2024
- Davantage de formations aux PSC1 – SST pour les élèves.
- En cas de situation d'urgence dans l'établissement : communication immédiate (Ensemble des personnels de l'établissement). Améliorer la communication. Nécessité de

l'oral. Représentants du personnel et direction communiquent avant de prendre une décision.

- Animations collectives (relancer Carnaval, dress code pour la photo de classe, le bal des lycéens, remise des diplômes...) pour recréer un esprit de cohésion.
- Rétablir le « divers du vendredi » les actions et les projets prévus, intervenants, les dates des exams, les conseils de classes, ....
- Prévoir « un éco-geste » régulièrement à diffuser sur le site du lycée (Projet éco-délégués)

## **II- Placer l'établissement dans une démarche de développement durable.**

### Valorisation des restes de nourriture :

- Cantine (valorisation du pain -SPA, chevaux-)
- Compost.
- Poulailier à rendre opérationnel.

### Valorisation des espaces verts de l'établissement :

- Développer les espaces de verdure dans l'établissement. (INTERDICTION des produits chimiques.)
- Nichoirs, hôtels à insectes, ruches, vers (gestion par les élèves)
- Création d'un potager.
- Installation d'une serre avec un récupérateur d'eau.
- Plantes grasses, aromatiques, toit de la cantine végétalisé
- Plantation d'arbres fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers, figuier) et autres (tilleul, amandier).

### Valorisation énergétique et nouvelles productions d'énergies :

- MENER UN AUDIT ÉNERGETIQUE DE L'ETABLISSEMENT (Mesurer la température, les kilowatts dépensés pendant la saison de chauffe et confronter les résultats avec ceux d'un établissement pilote).
- Fermer les fenêtres et éteindre les ordinateurs, les écrans et le vidéo projecteur à la fin des heures de cours. (Surtout régulation des chauffages).
- Régler l'extinction automatique des éclairages dans les salles.
- Régler les ponts thermiques dus à des isolants percés dans l'atelier G.
- Panneaux solaires : réduire en auto-consommation la facture énergétique de la cantine et la revente de l'électricité maintient le prix du ticket repas.
- Isolation des établissements par l'extérieur.
- Prévoir une ou des bornes de recharge pour les voitures électriques
- Supprimer définitivement les produits chimiques de l'établissement.

### Autres :

- Le tri de papier – ne pas le mélanger après dans le tout-venant. Informer les agents.
- Prévoir des poubelles pour recycler plastique et canettes (poubelle jaune)
- Faire pression sur la ville pour obtenir une piste cyclable sécurisée du centre-ville à l'établissement ainsi que sur les différents axes qui conduisent au lycée
- Prévoir les navettes électriques existantes pour transporter les internes et leurs bagages ainsi que les enseignants, de la gare au lycée au moins le lundi matin et le vendredi après-midi.

### **III- Construire avec les lycéens et tous les partenaires un engagement pour l'éco-citoyenneté.**

#### Faciliter la communication :

- Mélanger les équipes avec des membres de l'ensemble de la communauté de l'établissement (agents, enseignants, administration...) pour réfléchir ensemble à des solutions qui doivent tous nous faire avancer.
- Prévoir un agenda hebdomadaire aisément accessible et consultable concernant diverses (actions, sorties, voyages...) à compléter par les enseignants via l'ENT par exemple.

#### Actions solidaires :

- Proposer aux élèves internes et BTS le mercredi des animations par des emplois civiques (jeux de société, jardinage, sport, ...)
- Nettoyage des rives de l'Aude ou autres activités de nettoyage par les élèves collés (agent, enseignant...)
- Engagement d'1h par année de la part des enseignants pour l'encadrement des actions éco citoyennes (sur la base du volontariat).

#### Autres:

- Lorsque le lycée reçoit des intervenants, utiliser systématiquement des éco-cups ainsi que des produits locaux (jus de fruits, biscuits...).
- Retrouver les anciens élèves pour afficher dans les couloirs, au CDI, sur Instagram..... leur parcours et leur formation.

## Commission Hygiène et Sécurité du 29 juin 2023

La séance est ouverte à 11H10 par M. BECKER.

M. ARNAL, Adjoint gestionnaire, assure le secrétariat de séance.

9 membres de la CHS sont présents mais seulement 7 ont voix délibérative.

Arrivée de Mme RUFFIÉ, Provisseure adjointe.

### 1) Règlement de fonctionnement de la CHS

- Les convocations, avec l'ordre du jour déterminé par le chef d'établissement, sont envoyées huit jours à l'avance ; le délai est réduit à un jour en cas d'urgence.
- Les séances ne sont pas publiques.
- Le secrétaire est désigné en début de séance.
- Toute question qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour ne peut être traitée.
- Cependant, le président de séance peut annexer des questions diverses à la demande des participants. Tout membre désirant qu'une question soit traitée par la CHS peut en faire la demande écrite au Chef d'établissement, au moins deux jours ouvrés avant la Commission.
- La parole est distribuée par le président de séance.
- Les votes ont lieu à main levée sauf si un des membres présents souhaite voter à bulletin secret.
- La CHS donne ses avis à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, l'avis est réputé donné.
- Dans un but d'efficacité, la durée souhaitable de la CHS est de deux heures. En aucun cas, la Commission ne pourra durer plus de deux heures et demie.
- Il est de la responsabilité du président de veiller à ce que l'ordre du jour soit épuisé dans ce laps de temps.

Adopté à l'unanimité (7 voix).

### 2) Bilan des travaux réalisés pour améliorer l'hygiène et la sécurité depuis l'été 2020

Travaux de la Région Occitanie :

- Accessibilité : cheminements extérieurs (sud Internat, rampe sur le talus entre l'Externat et les Ateliers, sud Externat, Ateliers), éclairage extérieur, portes Externat et Ateliers
- Ateliers, BTS CRSA : création d'un pôle robotique (faux-plafond, peinture murs, électricité, réseau)
- Plateau EPS : remplacement des 8 panneaux de basket et des 4 cages de handball
- Local GRDF : rehausse de la clôture
- Loge : sécurisation avec l'installation de protections métalliques sur les vitres et porte
- Externat, E 414 + E 416 + E 417 + E 418 + E 419 : pose de faux-plafond par l'ERM (Equipe Régionale de Maintenance)
- Toitures : étanchéité du hall de l'Externat et des Ateliers
- Travaux électriques : levées de réserves par l'ERM, armoire Restauration, remplacement de BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité) adressables
- Plomberie, chauffage : réparation de tuyaux d'eau potable à l'Externat, remplacement vanne d'eau principale de l'Internat, réparation de deux pompes de relevage aux Ateliers, remplacement des vases d'expansion de la chaufferie de l'Internat
- Ascenseur Internat : remplacement des fils guides et de câbles
- Portail parking Ateliers : remplacement du moteur
- Ateliers, toiture bac acier : reprise de l'étanchéité
- Externat, rez-de-jardin : aménagement cloison, peinture, électricité, mobilier du nouveau foyer des élèves

### Travaux réalisés en interne :

- Externat, 4<sup>ème</sup> étage côté est (ascenseur) : peinture des murs et portes du couloir
- Externat, hall ascenseur rez-de-chaussée : peinture
- Externat, salle de permanence des élèves : peinture
- Externat, couloir administration à côté de la salle des professeurs : peinture
- Ateliers, pôle robotique BTS CRSA : peinture murs et sol
- Internat, dortoirs : installation d'entrebâilleurs de fenêtres
- Internat, D4 + D5 + D6 : remplacement des plans des vasques dans les salles de bains
- Externat, ancien réfectoire - nouveau foyer des élèves : démolition petit muret et peinture
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire : électricité, gaz, ventilation, chaufferies, SSI (système de sécurité incendie), ascenseurs, portails et tourniquets, légionnelles, plateau sportif, dispositif d'ancrage en toiture, machines-outils des Ateliers
- Externat, ancienne plonge : mise en place d'un revêtement sur le sol
- Externat, E 100 : peinture
- Internat, dortoir 3, chambres 3 et 4 : peinture
- Internat, dortoir 8 : peinture des portes
- Internat, huit dortoirs : nouveaux charriots de pré-imprégnation
- Lycée : changement des distributeurs de papier WC
- Création d'un aménagement paysager devant la restauration et sur le talus à côté de la grande cheminée

Arrivée de Mme BONAFOS-DENUX, Provisoire adjointe.

### **3) Programme annuel de prévention 2023-2024**

- Externat, CDI : rénovation (éclairage, murs, sol)
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire
- Réouverture des sanitaires à l'Externat
- Lycée : ajout et remplacement de sonneries PPMS
- Chauffage : remplacement des ventilo-convecteurs hors service dans les Ateliers, remplacement des pompes dans la chaufferie des Ateliers, remplacement de tuyaux galvanisés d'eau potable corrodés, GTC (gestion technique centralisée)
- Externat : pose de faux-plafonds
- Internat : reprise de l'étanchéité à l'air des menuiseries surtout côté nord
- Internat : réparation des volets roulants défectueux
- Externat : remplacement du chauffage au sol aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages par des radiateurs
- Internat : restructuration des salles de cours des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages
- Dortoirs : rénovation complète
- Entrée : création d'un abri contre la pluie pour les surveillants
- Externat et Internat : isolation thermique par l'extérieur
- Externat et Internat : rénovation complète avec installation de faux plafond
- Création de salles de rencontre professeurs-parents
- AT 14 : climatisation
- Cheminement au pied de l'Internat côté nord jusqu'au portail de l'Internat : goudronner l'actuelle circulation en terre
- Externat, rez-de-chaussée : aménagement de salles de rencontre parents-professeurs
- Externat, escalier central : peinture
- Internat, escalier classes : peinture
- Création d'une salle de repos des personnels

M. ARNAL et M. ROUX, agent technique Assistant de prévention, rappellent que les toilettes des étages de l'Externat sont fermées depuis l'été dernier (sauf au 1<sup>er</sup> étage côté est) en raison de découverte de débris d'amiante sous forme solide dans la dalle béton de certains sanitaires. L'opération de démolition et d'évacuation de déchets amiantés doit obéir à un protocole de sécurité particulier validé par l'inspection du travail. Ces travaux auront lieu cet été et la phase de construction des nouveaux sanitaires débutera en septembre pour s'achever normalement mi-novembre.

Mme BOLZE, infirmière, propose la création d'une salle de repos des personnels dans l'établissement. Cela est obligatoire au Japon et très pratiqué aux Etats-Unis. Les effets positifs sont les suivants : des personnels plus heureux, plus productifs et en meilleure santé.

M. BECKER, Proviseur, précise qu'une telle salle existait dans un de ses précédents établissements, au lycée Gallieni à Toulouse. On pense souvent aux élèves mais il s'agit aussi d'un élément important dans l'accueil des personnels. Cette salle sera accessible durant les temps de pause et non de travail. L'idée n'est pas de travailler moins mais de travailler mieux.

M. ROUX informe la CHS que le collège voisin Jules Verne en est également équipé.

Mme PEYRAUD, parent d'élève, indique que son employeur, l'hôpital de Toulouse à Rangueil, a doté le service des urgences d'une salle de repos et d'une « panic room » insonorisée permettant aux personnels de se défouler (en criant ou en tapant sur un sac de frappe) ou se décontracter (écoute de musique).

Mme BOLZE propose la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet qui fera l'objet d'une communication par courriel à l'ensemble des personnels.

**Adopté à l'unanimité (7 voix).**

#### **4) Sécurité incendie**

Depuis septembre 2023, cinq évacuations ont été déclenchées : une à l'Externat (un exercice programmé le 27/09/2022 à 9H20), deux à l'Internat (classes : un exercice programmé le 27/09/2022 à 11H25 + dortoirs : un exercice programmé le 29/09/2022 à 21H25), une à la Restauration (un exercice programmé le 27/09/2022 à 9H20) et une aux Ateliers (un exercice programmé le 28/09/2022 à 15H25).

Globalement les évacuations se passent dans le calme et en ordre mais les difficultés majeures restent le non-respect du lieu de rassemblement créant des bouchons avant les terrains de sport, le comptage des élèves au point de rassemblement nécessitant un appel plus rigoureux des enseignants et l'absence de respect des consignes de certains personnels.

La commission pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique a émis un avis favorable à la poursuite du fonctionnement de l'établissement sur les cinq bâtiments (Externat, Internat, Ateliers, Restauration et Loge) après avoir procédé au contrôle périodique du lycée le 10/09/2020. Ce résultat a été obtenu grâce à l'excellent travail de préparation et de suivi de l'Assistant de prévention du lycée, M. Samuel ROUX. La prochaine commission aura lieu à la rentrée prochaine.

Le 15/07/2022 à 00H25 un jeune s'est introduit dans le lycée en escaladant le portail loge et a mis le feu à un conteneur d'ordures ménagères de 660 litres. Des personnels, revenant de l'embrasement de la Cité, ont sollicité l'intervention des pompiers.

Le 01/11/2022 autour de 00H30, trois jeunes ont jeté des cocktails molotov devant les tourniquets, sur la loge et sur les conteneurs poubelles. L'un d'eux a tenté de casser avec des pierres, sans y parvenir, à deux reprises la vitre de la loge donnant sur le sas.

M. ROUX a assuré une formation relative au SSI le 10/10/2022 pour six personnels ainsi qu'une formation de lutte contre l'incendie le 06/10/2022 pour quatre AED et le 17/10/2022 pour 10 AED. Neuf personnels ont participé à celle sur la manipulation des extincteurs le 11/07/2022.

#### **5) Observations inscrites dans les registres obligatoires (depuis le 18/01/2022)**

- Registre de santé et de sécurité au travail : un seul signalement (registre dématérialisé depuis juin 2020) :
  - 06/06/2023 : une assistante d'éducation saisit un événement pour harcèlement moral lié à sa non « CDIsation » après six années de CDD au sein de l'établissement.  
Les trois personnels de direction ont reçu l'AED pour un entretien dans le cadre de la procédure normale sur son éventuelle « CDIsation ». Il n'y a eu aucun harcèlement moral de la part des personnes présentes qui ont conduit l'entretien avec respect et courtoisie.

M. ARNAL et M. BECKER expliquent qu'un seul signalement est remonté sur l'application depuis janvier 2022. Le Conseiller de prévention du département ou pour le cas du 6 juin, le Secrétaire général de la DSDEN de l'Aude, envoient un courriel à M. BECKER pour le prévenir de la saisie d'un signalement car il n'y a pas de notification automatique par le logiciel. Pour le cas du début de mois, il a fallu faire une demande au service informatique du Rectorat car l'observation n'était pas remontée dans l'espace de M. BECKER. Le chef d'établissement doit traiter tous les signalements mais s'ils ne relèvent pas de son niveau, ils sont remontés à la DSDEN ou au Rectorat.

Si d'autres signalements ont été saisis par des personnels mais qui n'ont pas eu de suite, il est demandé à Mme BEZIAT, enseignante, de demander à leurs auteurs de les faire remonter auprès de la direction du lycée.

- Registre spécial de signalement de danger grave et imminent :
  - Aucun

## 6) Bilan des accidents du travail et maladies professionnelles (depuis le 18/01/2022)

Au 28 juin, le lycée enregistrait seulement neuf déclarations d'accident du travail et maladies professionnelles depuis le 18/01/2022 : 1 pour les personnels techniques, 4 pour le personnel enseignant et éducatif et 4 pour les élèves.

### Personnel technique :

- **26/06/2023** : une agente se fait une entorse de la cheville en sortant de la voiture sur le parking devant le lycée pour venir travailler (9 jours d'arrêt minimum)

Par ailleurs, une agente, en maladie professionnelle depuis le 17/02/2020 (TMS : troubles musculo-squelettiques), avait repris temporairement mais est à nouveau arrêtée depuis le 12/09/2022.

### Personnel enseignant et éducatif :

- **06/02/2023** : un enseignant glisse en montant l'escalier de l'Externat et tombe (29 jours d'arrêt)
- **13/02/2023** : une AED est victime d'un élève qui la pousse très fortement à plusieurs reprises en lui prenant les bras dans l'escalier central de l'Externat (arrêt de travail jusqu'au 08/05/2023 inclus et reprise à mi-temps) car elle voulait l'empêcher de retourner en classe voir une enseignante qui l'avait exclu de cours
- **21/03/2023** : l'infirmier se blesse entre deux marches d'escalier à l'Internat (mollet : 10 jours d'arrêt)
- **28/03/2023** : une enseignante se tord la cheville sur une pigne de pin et s'écroule au sol sur le parking des Ateliers (entorse de la cheville : 10 jours d'arrêt)

### Élèves :

- **13/02/2023** : un élève (2MTNE1) se casse une dent contre le rebord d'une fenêtre eu rez-de-chaussée de l'Internat
- **16/03/2023** : un élève (2MTNE1) en cours d'EPS se tord la cheville lors d'un match de futsal dans le gymnase
- **30/03/2023** : un élève (1SN1) en cours d'EPS se tord la cheville et a des maux de tête après avoir cogné la grille du local à matériel lors d'un match de basket
- **22/05/2023** : une élève (1MS) fait un malaise et chute face contre terre lors d'une PFMP : fracture d'un doigt et fissure d'une dent

## 7) Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Le PPMS du lycée a été réalisé le 10/02/2013 et il a été mis à jour pour inclure le risque intrusion-attentat. Il décrit un protocole à mettre en œuvre selon le risque : inondation, feu de forêt, sismique, tempête, transport de marchandises dangereuses et intrusion-attentat.

Le lycée a organisé un exercice de confinement sur le risque attentat le vendredi 21/10/2022 à 9H22. Cela s'est globalement bien déroulé car les personnels et les élèves se sont réellement investis notamment au niveau du silence fait dans les salles.

Il s'avère nécessaire de compléter le réseau des sonneries pour que le signal sonore soit entendu correctement sur l'ensemble du lycée.

L'établissement a installé une sonnerie spécifique pour l'alerte intrusion-attentat afin que le danger soit immédiatement identifié par rapport aux autres risques.

## 8) Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Prévu par l'article L. 4121-3 du Code du travail : « L'employeur évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail. »

Ce document vise à identifier le niveau des risques qui ne peuvent être évités en croisant la fréquence et la gravité du risque. Il définit ensuite les mesures envisagées pour les limiter au maximum. Il est tenu à la disposition de tous les personnels du lycée.

Le document a été finalisé le 27/05/2019 par l'Assistant de prévention du lycée, M. Samuel ROUX qui a mis à jour les bâtiments Externat et Internat mais a créé les fiches pour les Ateliers et la Restauration. Sur l'ensemble du lycée, 28 unités de travail c'est-à-dire des zones d'activités similaires ont été définies. Ces évaluations ont été saisies dans le logiciel spécifique mis à disposition par le Rectorat.

M. ROUX a réalisé un travail très important tant dans l'analyse des situations que dans le renseignement de la plateforme informatique.

Le DUER a fait l'objet d'une mise à jour le 07/06/2022.

## 9) Médecine de prévention/Formation

Les agents techniques du lycée bénéficient de la visite médicale de prévention de façon chronique.

Une dosimétrie (mesure du bruit) a été réalisée par APREVYA (médecine de prévention) le 04/04/2023 à différents endroits dans le bâtiment Restauration. Mme ECHEVERRIA est venue au lycée en faire la restitution le 31/05/2023 auprès de l'équipe technique. Il s'avère nécessaire de doter les agents en protections auditives adaptées à la nuisance sonore pour chacun des postes de travail étudiés. Un devis a été obtenu concernant les bouchons moulés individualisés filtrant.

M. BATIGNE, Responsable du service restauration, détaille le diagnostic réalisé et les actions entreprises depuis ce passage avec notamment la modification de certaines pratiques professionnelles bruyantes.

APREVYA réalisera également un audit sur les températures de la plonge à la rentrée de septembre.

APREVYA a permis aux personnels techniques de suivre des ateliers d'une demi-journée : deux agents ont suivi une formation sur le risque chimique le 09/05/2023.

M. ROUX a recyclé son SSIAP 3 (service de sécurité incendie et d'aide aux personnes – niveau chef de service de sécurité incendie) en décembre 2021 lui permettant de former le personnel au SSI et d'être le référent sécurité en cas d'événement organisé par l'établissement dans une grande salle à l'extérieur.

Le lycée est équipé de trois défibrillateurs automatisés externes (DAE) placés à l'infirmerie, dans le hall de l'Externat à côté de la vie scolaire et au local de reprographie des ateliers.

## 10) Divers

- Accessibilité des personnes handicapées

Ce sont la loi n° 2005-105 du 11 février 2005 dite « handicap » et le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 qui ont instauré dans le code de la construction et de l'habitation la mise en œuvre du principe d'accessibilité généralisée des établissements recevant du public (ERP). Ils étendent donc la question de l'accessibilité à tous les types de handicap et non plus seulement les personnes à mobilité réduite. L'objectif poursuivi est de permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder à tous les bâtiments recevant du public et d'évoluer de manière continue, sans aucune rupture.

Le diagnostic du lycée a été réalisé. La Région a mis en œuvre les travaux nécessaires pour partie. Il s'agit principalement de réaliser les cheminements conformes, les rampes, la signalétique dans les escaliers, un ascenseur aux Ateliers entre la D 10 et la D 01, la mise aux normes des sanitaires. Il reste à traiter le bâtiment Internat et les sanitaires de l'Externat.

## 11) Questions diverses

- 6 questions de la liste « Union SNES/CGT/sympathisants » :

- Les toilettes du 3è et du 4è étage du bâtiment E, fermées depuis plusieurs mois, vont-elles être réutilisables à la rentrée ?

La réponse a été donnée précédemment.

- Des armoires à pharmacie sont présentes dans plusieurs salles (laboratoire Histoire-Géographie en E405 notamment). Le contenu de ces armoires est-il adapté aux situations d'urgence ? Peut-on avoir un point d'eau dans ces salles ?

Mme BOLZE informe les membres de la CHS que les infirmiers préparent des trousseaux pour certains endroits du lycée qui ont un besoin particulier : vie scolaire, cuisine et laboratoires.

M. ARNAL précise qu'en cas de nécessité, il faut se reporter au protocole d'urgence et appeler l'infirmerie.

- Un investissement pour le renouvellement du mobilier de la salle des professeurs est-il prévu ? L'état de dégradation des chaises actuelles (seules 2 ont encore un dossier) ne permet pas d'y travailler avec le minimum de confort qu'on pourrait espérer et handicape notamment les personnels ayant des problèmes de dos.

M. ARNAL indique que l'achat de nouveaux mobiliers est possible. Il faut déterminer les besoins et élaborer un devis.

Mme RUFFIÉ propose à Mme BEZIAT d'organiser un groupe de travail pour traiter cette question mais aussi pour penser de façon plus large l'organisation des quatre pièces de la salle des professeurs. Cette démarche peut aller très vite.

- Plusieurs fenêtres et volets dans différentes salles sont cassés et parfois dangereux. Est-il prévu de faire réparer ? Il est impossible d'aérer certaines salles et dans certaines c'est le noir complet. Un volet est en panne en E420 depuis 2 ans par exemple. Certaines fenêtres n'ont plus de poignée et les volets s'ouvrent une fois sur 2.

M. ARNAL confirme que de nombreux volets roulants ne fonctionnent plus que ce soit à l'Externat et à l'Internat. En 2015, la Région avait financé la réparation des 90 volets de l'Externat en panne pour plus de 30 000 €. Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 3 arrêté par la collectivité de rattachement prévoit le remplacement de toutes les menuiseries de l'Externat et à l'Internat. Ces travaux auront lieu d'ici deux à trois ans donc le lycée ne va pas prendre en charge financièrement des dépenses élevées pour des équipements qui seront bientôt changés. En effet, pour la E420 qui est une petite salle réservée aux enseignants, un volet sur les trois ne fonctionne pas. Les volets bloqués le sont souvent abaissés par les équipes techniques afin que la luminosité soit moindre et permettre ainsi aux enseignants d'utiliser le vidéoprojecteur de la salle de cours. Concernant les poignées de fenêtres, les réparations se font à la demande quand le problème est soulevé et si des salles sont concernées, il faut simplement les faire remonter au service gestion ou technique.

- La réparation de la porte issue de secours entre la E418 et la E420 a été demandée plusieurs fois sans succès. Sera-t-elle bientôt réparée ?

M. ARNAL indique que la poignée de cette porte de communication entre la salle de cours E418 et la salle des enseignants E420 a probablement dû être retirée à la demande d'enseignants pour éviter que des élèves puissent accéder à leur salle réservée. En tout cas, en termes de sécurité incendie, la réglementation est respectée puisque la E420 ne nécessite qu'une seule porte de sortie (moins de 20 personnes dans la pièce) et la E418 comprend bien deux issues de secours (une donnant sur le couloir et une autre vers l'E416).

- Pourquoi des signalements faits sur le registre du SST ne remontent plus au rectorat ? Pourquoi ne sont-ils pas traités ?

La réponse a été donnée précédemment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H45.

A l'issue de la réunion en salle, une visite du nouveau foyer des élèves en rez-de-jardin de l'Externat est organisée.

## QUESTIONS DIVERSES :

La lecture des questions est faite par M. Becker, proviseur.

### **Question SNES-FSU-CGT :**

#### **Question 1**

Dans les futurs travaux, est-il prévu assez rapidement une insonorisation de certaines salles des bâtiments E et I où l'acoustique est de très mauvaise qualité ? La mise en place de faux plafond permettrait sûrement de réduire l'effet de résonance.

**Réponse de M.Becker, proviseur :** oui cela a commencé et continuera pour les autres salles.

#### **Question 2**

L'installation d'une protection en bois à l'extérieur du bâtiment des ateliers est-elle programmée afin de réduire l'impact du soleil sur les salles exposées et d'augmenter la qualité thermique des salles (par exemple la salle G10) ?

**Réponse de M.Arnal, gestionnaire :** un devis va être fait et transmis à la région.

#### **Question 3**

Un nouvel enseignement est mis en place à la rentrée en 1ère générale avec le retour dans le tronc commun des mathématiques : des lignes de crédit sont-elles prévues pour permettre d'équiper les élèves de manuels ?

**Réponse de M.Becker, proviseur :** L'ouverture de 1,5 h de maths en première nécessite l'achat de livres. La région fournira ces livres après la sélection de l'éditeur par les enseignants référents

## Motion déposée par les représentants du personnel au titre du SNES-FSU, CGT et sympathisants

Nous représentant-es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du Lycée Jules Fil, dénonçons la mise en place du pacte, destiné à pallier les défaillances de l'État en matière de remplacement. Nous dénonçons le discours mensonger du président de la République : toutes les absences ne seront pas systématiquement remplacées à la rentrée grâce au pacte. C'est un leurre pour les parents d'élèves et l'opinion publique qui traduit une grande méconnaissance de nos établissements et un profond mépris pour la dimension pédagogique de nos métiers : comme si un remplacement pouvait s'improviser au pied levé.

Ce n'est en rien, non plus, une revalorisation pour les enseignant-es, CPE et PsyEN. Ils ont perdu plus de 20% de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années et ce qui leur est proposé c'est de travailler plus alors que les enquêtes faites par la DEPP, organisme du Ministère, indiquent qu'un enseignant travaille en moyenne plus de 40h par semaine.

C'est un nouvel élément de crispation et de tensions au sein des équipes pédagogiques : après des enveloppes de DHG réduites qui ne permettent pas de proposer des dédoublements dans toutes les disciplines et qui, par conséquent, créent une concurrence entre les disciplines et une dotation en IMP là aussi contrainte, ce pacte va induire entre les collègues des concurrences, alors que nous avons besoin de collectifs de travail pour travailler à la réussite de nos élèves.

Ce pacte va aggraver les inégalités salariales entre les hommes et les femmes. Les chiffres sont pourtant éloquentes : les hommes prennent plus d'HSA et d'IMP et sont mieux rémunérés parfois pour la même mission. Et face à ces inégalités bien réelles, alimentées par les primes et les missions supplémentaires, quelle est la réponse du ministère ? Mettre en place un pacte qui renforce l'usage des primes et des missions supplémentaires.

Le pacte va désorganiser les établissements et mettre en péril certains dispositifs et certaines missions existantes. Il vise à mettre en place des réformes qui donnent à l'école une orientation contraire à ses missions, notamment par la seule perspective d'adaptation des élèves au monde du travail, dont le symbole est la réforme du lycée professionnel appuyée par le pacte LP. L'école publique, laïque, a une mission émancipatrice bien plus ambitieuse avec un accès à une culture commune pour toutes et tous.

Pour toutes ces raisons, nous représentant-es des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du Lycée Jules Fil, demandons l'abandon du pacte.